

PROJET TUTEUR DE PREMIERE ANNEE « UBERISATION DE LA SOCIETE, QUELS ENJEUX SOCIOECONOMIQUES ? »



IUT de Saint-Etienne - Département GACO

Professeur tuteur
Madame PATURAL

- Jean-Baptiste GAUTHIER
- Alicia DE SOUSA MOREIRA
- Jeanne GUILLE
- Marylise EYNARD
- Joséphine CHARRIERE



REMERCIEMENTS

Notre projet n'aurait pas pu aboutir sans l'aide de Mme Anne PATURAL, qui nous a aidé tout au long du projet, pour nos recherches ou encore lors de la réalisation de notre plan.

Nous remercions également, M. Nicolas BARBAROUX, professeur d'économie qui nous a éclairé sur de nombreux concepts économiques.

Nous nous devons aussi de remercier le personnel de la bibliothèque de l'IUT qui a su nous aiguiller dans la recherche de notre livre.

Nous, n'oublions pas non plus de remercier Gauthier MARCONNET, qui a pris le temps de répondre à notre questionnaire.

Enfin, nous tenons tout particulièrement à remercier M. Grégoire LECLERCQ, coauteur du livre « *Ubérisation un ennemi qui vous veut du bien ?* » qui nous a accordé de son temps pour répondre à nos questions. Il a su apporter une réflexion d'expert sur notre problématique et nous a accompagné dans le développement de nos idées.

SOMMAIRE

Introduction.....	1
I. Présentation du phénomène d'ubérisation	2
A. Les origines.....	2
B. Les secteurs uberisés.....	6
II. Les conséquences socioéconomiques	12
A. Les polémiques économiques	12
B. Le débat social	16
III. Les aspects juridiques	20
Conclusion.....	25

SYNTHESE GENERALE

Nous avons choisi le thème de l'ubérisation pour notre projet tutoré car celui-ci relevait avant tout d'un intérêt commun à chacun. Nous avons tous notre petite définition du sujet. Nous savions que ce phénomène soulevait bon nombre de débats et polémiques, mais nous n'avions pas encore pris la pleine mesure de ce qu'il représentait. En effet, au fur et à mesure de nos recherches nous avons commencé à découvrir l'ampleur d'un phénomène que nous pensions connaître, mais à tort. L'ubérisation est un sujet finalement très vaste, qui s'étend à de nombreux secteurs et qui soulève de réelles questions quant à l'avenir du système socio-économique que nous connaissons actuellement en France. Pourtant récent, ce phénomène semble déjà sonner la révolution d'un système trop « traditionnel ».

Analysants de nombreux débats à ce sujet, nous avons été surpris par les enjeux que soulève aujourd'hui l'ubérisation quant à notre avenir professionnel. Nous avons réellement pris plaisir à étudier ce phénomène, un sujet d'actualité par lequel nous nous sommes particulièrement sentis concerné quant à nos projets futurs mais aussi quant à l'avenir de nos modes de vie.

Le travail que nous avons réalisé a été passionnant et les connaissances que nous avons pu acquérir à travers nos recherches nous seront d'une grande utilité pour nos poursuites professionnelles, nous en sommes convaincu.

Dans une société en plein renouvellement, nous comprenons désormais certains enjeux socio-économiques liés à la révolution du numérique mais également à l'évolution des mentalités et des modes de vie.

Mais au-delà du sujet en lui-même, le travail en équipe que nous avons mené pour ce projet tutoré a été très formateur. En effet, la collaboration de chacun d'entre nous a été un élément crucial pour la rédaction et la mise en commun de nos recherches. L'organisation et la répartition des tâches a été également la clé de notre efficacité. Ainsi, l'esprit d'équipe et la coopération, que nous avons su entretenir, nous a permis de rendre un travail complet. Les compétences acquises pourront être mise à profit dans d'autres travaux de groupe mais également dans un futur cadre professionnel.

Nous espérons que le travail que nous avons effectué saura susciter votre intérêt sur ce sujet si vaste dont nous analyserons qu'une partie seulement.

Bonne lecture.

ABSTRACT

Nowadays, uberisation concerns lots of developed countries. That's why, we wanted to discover and understand this new phenomenon. Indeed, France is one of the main countries affected by this new economic model.

So, we asked ourselves, how can the uberisation of the society destabilize the current French socio-economic model, considered as traditional.

In order to, answer to this question, we had realized some searches on the internet, in reviews and books.

Moreover, we have made contact with Gregoire Leclercq, the co-author of « *L'uberisation un ennemi qui vous veut du bien?* » and creator of "Observatoire de l'uberisation".

He gives us a professional point of view and some clarifications about our subject.

Afterward we were able to conclude that uberisation is a new phenomenon so therefore, complex. Furthermore, its socio-economic consequences are still hard to study. That is why every economic actors must understand and get used to it to not suffer it's impact.

INTRODUCTION

L'ubérisation ; phénomène dévastateur ou perspective d'avenir et de prospérité ? Simple phénomène de mode ou renouvellement durable d'un système désormais « dépassé » ? Le modèle socioéconomique serait-il donc arrivé à expiration ? Est-ce vraiment la révolution annoncée ?

Depuis quelques temps, les polémiques et débats autour du sujet inondent la toile et les médias. Tout le monde s'interroge, tente d'évaluer le phénomène, de mesurer son ampleur afin de déterminer la menace que l'ubérisation pourrait représenter ou au contraire, l'opportunité qu'elle pourrait être. Les auteurs traditionnels de l'économie en tremblent ; les start-up s'en inspirent, les politiques s'interrogent, les économistes mesurent, doutent, prévoient et se perdent en conjectures improbables sous le poids de ce nouveau marché tandis que les syndicats hurlent à la concurrence déloyale contre ce nouveau phénomène.

Nous nous sommes donc interrogés sur ce phénomène qui agite tant l'actualité et qui ne cesse de prendre de l'ampleur ; nous avons mené l'enquête.

Le terme « Ubériser », est entré en 2017 dans le Petit Robert sous cette définition : « Déstabiliser et transformer avec un modèle économique innovant tirant parti des nouvelles technologies ». Wikipédia, pour sa part, en donne une définition plus large : « L'ubérisation est un phénomène récent dans le domaine de l'économie consistant à l'utilisation de services permettant aux professionnels et aux clients de se mettre en contact direct, de manière quasi instantanée, grâce à l'utilisation des nouvelles technologies. La mutualisation de la gestion administrative et des infrastructures lourdes permet notamment de réduire le coût de revient de ce type de service ainsi que le poids des formalités pour les usagers. Les moyens technologiques permettant l'ubérisation sont la généralisation du haut débit, de l'internet mobile, des smartphones et de la géolocalisation. Elle s'inscrit de manière plus large dans le cadre de l'économie collaborative. »

Nous avons voulu aller plus loin que ces définitions et étudier ce phénomène, ses causes et ses effets afin de comprendre l'impact qu'il pourrait avoir sur notre société et sur nos modes de vie et pourquoi il effraie autant qu'il séduit. Cependant, le sujet étant vaste, très récent et en perpétuel évolution, nous éviterons de nous perdre en conjectures et nous placerons en simple observateur de ce qui a été analysé.

Nous avons donc établi la problématique suivante : *« En quoi l'Ubérisation de la société pourrait déstabiliser le modèle socio-économique français actuel, considéré comme traditionnel ? »*

A travers cette problématique, nous étudierons les causes et les conséquences de ce phénomène qui soulève tant d'interrogations. Nous traiterons non seulement des origines de l'ubérisation, en passant par les secteurs touchés, mais aussi des effets socioéconomiques engendrés ainsi que des dispositions juridiques envisagées.

I. PRESENTATION DU PHENOMENE D'UBERISATION

A. LES ORIGINES

L'uberisation est un néologisme qui a été popularisé en France par Maurice Levy après une interview accordée au Financial Times¹ en décembre 2014, où le PDG de Publicis²



s'exprimait sur sa crainte de voir des secteurs uberisés tels que celui des Taxis avec UBER et ses fameux VTC³, qui a généré de nombreux mouvements sociaux tel que la révolte des taxis dénonçant une concurrence déloyale. En effet, on trouve à l'origine de ce phénomène cette start-up qui a su tirer profit des nouvelles technologies et d'une certaine problématique pour s'implanter sur le marché : UBER.

Ironiquement, si les VTC existent, c'est grâce ou à cause des taxis Parisiens. Travis Kalanick, fondateur d'UBER, avait été sidéré, lors de son arrivée à Roissy, par la faible qualité des taxis parisiens et par la difficulté à en trouver un dans les rues. C'est cette situation qui lui a inspiré un concept aujourd'hui valorisé à près de 65 milliards de dollars.

L'idée était des plus ingénieuses. La start-up, en évitant les contraintes réglementaires et législatives de la concurrence classique (notamment par rapport à l'acquisition d'une licence de taxis) et en établissant une plateforme caractérisée par la quasi-instantanéité, la mutualisation de ressources et la faible part d'infrastructures lourdes dans le coût du service, a su exploiter une « faille du système ».

Elle a, finalement, su proposer un service répondant au même besoin de transport, en faisant de subtiles différences, mais assez marquées avec le service « traditionnel », par des niveaux de formation et de droits bien différenciés. Progressivement alors, le chauffeur Parisien s'est retrouvé en concurrence sur un marché qu'il croyait avoir payé. En effet, la licence de chauffeur de taxi, pour la région parisienne, coûte près de 240 000 euros. Alors lorsque les VTC ont débarqués et se sont installés sans payer de licences, les chauffeurs de Taxis se sont révoltés et sont descendus dans la rue (Cf annexe 3). Une colère justifiée à vrai dire, mais qui illustre une certaine « perversité » du phénomène. Uber a su finalement dépoussiérer un secteur « traditionnel », pratiquement monopolisé par les taxis dont la réputation ne cessait de s'effriter, en tirant parti des nouvelles technologies telles que la géolocalisation pour améliorer le système de transport existant. C'est donc une révolution totale. Nous avons deux modèles opposés pour un même service et rien qui semblerait pouvoir les réconcilier.

¹ Quotidien économique et financier Britannique

² Groupe de communication Français fondé en 1926

³ Voiture de Transport avec Chauffeur

Voilà en quoi Uber a « uberisé » le secteur des taxis et a su en inspirer d'autres, d'où l'origine du phénomène. UBER a ainsi ouvert le champ des possibles à des start-up innovantes en montrant le potentiel des nouvelles technologies et en exploitant le flou juridique, afin de développer une activité et un concept totalement innovant.

Uber est donc à la source de ce phénomène, d'où le terme d'ailleurs « d'Uberisation », cela nous l'avons compris et nous venons d'en étudier les effets avec les Taxis Parisiens. Certes, nous avons une start-up qui, grâce à une brillante idée, a su ébranler le secteur des Taxis, mais comment ? Pourquoi ça marche finalement ? Quels sont les rouages de ce processus ? Uber a su faire un coup de maître, mais on constate aujourd'hui que le phénomène se propage comme une traînée de poudre dans de nombreux secteurs, alors quels sont les leviers de l'Uberisation ?

Nous constatons aujourd'hui que ce phénomène se développe grâce à trois leviers : la révolution numérique, la révolution de la consommation et la révolution des modes de travail. Ces trois leviers arrivés à maturité de façon concomitante ont donné une puissance absolument inédite à cette nouvelle révolution de nos modèles économiques. D'où la croissance exponentielle du phénomène à l'heure actuelle.

Dans son ouvrage (Cf annexe 6), *Grégoire LECLERQ* nous explique que la révolution numérique est le premier vecteur d'une transformation en profondeur de l'économie mondiale. Le caractère exponentiel de sa croissance et sa capacité à irriguer tous les secteurs de l'économie rend ce vecteur tout à la fois puissant et incontournable.

L'évolution digitale que l'on connaît aujourd'hui est à l'œuvre depuis près de 30 ans. Les entreprises traditionnelles s'affairent depuis à instaurer une « transformation numérique » en interne. Mais l'enjeu est bien plus grand qu'une simple évolution numérique interne aux entreprises. L'idée est réellement de tirer profit de cette évolution, en internalisant la création de valeur engendrée par les outils numériques. Et la plupart des entreprises n'ont d'ailleurs pas tardé à comprendre ce que la révolution numérique pouvait leur apporter. Mais cette évolution s'accompagne souvent d'un véritable chamboulement interne, nécessitant parfois une réorganisation totale de certaines filières sectorielles. Un parle souvent d'un « nouveau modèle d'affaires », qui remet en question les systèmes et processus traditionnels sur lesquels reposent les « vieilles entreprises ». C'est notamment pourquoi les start-up, grâce à leur capacité d'adaptabilité et leur flexibilité, ont tendance à s'imposer sur ce nouveau marché.

L'innovation numérique passe aujourd'hui par la maîtrise des TIC, de l'internet des objets connectés, de l'algorithmique jusqu'à la robotisation ou encore l'intelligence artificielle.

Un phénomène également porté par le fait que la majeure partie de la population est aujourd'hui connectée. Qui n'a pas un smartphone, une tablette ou tout simplement un ordinateur ? En effet, on peut parler d'une généralité, et qui plus est une généralité mondiale ; d'où le potentiel d'un tel levier si on peut dire, dans une économie mondiale comme la nôtre. Ces objets connectés donnent un accès simple, facile et démocratisé aux applications web pensées pour le plus grand nombre. C'est d'ailleurs dans cette simplicité d'accès que les outils du numériques puisent leur succès. Tout est désormais à la portée de chacun puisque on a trouvé « l'intermédiaire ultime » : internet. Grâce à internet et au digital, un nouveau monde ouvre ses portes, de nouvelles ressources apparaissent, le champ des possible s'élargie et les start-up s'en inspirent.

De plus, nous autres, génération Y, qui représentons finalement l'avenir de ce système, sommes né avec la technologie qui désormais fait pratiquement partie intégrante de notre quotidien. Un quotidien que nous n'envisagerions d'ailleurs pas sans la technologie. En effet, dans une société où tout ne cesse de s'accélérer, où la rentabilité et le gain de temps deviennent une obsession, les nouvelles technologies semblent être la réponse à la problématique. Et ça, les start-up tel qu'UBER, l'ont bien saisie et en tire profit. On constate aisément qu'une start-up se différencie désormais d'une entreprise traditionnelle grâce à son adaptabilité, sa flexibilité et l'efficacité des systèmes mis en place. On ne jure maintenant que par ça : l'efficacité. Un écart de vitesse pour une entreprise et c'est la chute...

Mais bien que le digital soit finalement le « support », le vecteur de cette uberisation, ce phénomène ne repose pas essentiellement dessus. Comme on dit, une révolution en entraîne une autre, et si les NTIC⁴ ont ouvert de nouvelles perspectives d'avenir elles ont également influencées les comportements et les mentalités.

En effet, l'uberisation repose également sur la révolution de la consommation. Nous avons constaté dans notre étude que ce phénomène venait s'ancrer sur un principe d'économie collaborative. Une nouvelle économie qui repose sur des pratiques basées sur un système de confiance : ce sont les communautés qui transforment la façon dont nous vivons, travaillons et créons de la valeur. Ces pratiques sont notamment renforcées par notre adhésion massive aux réseaux sociaux, qui poussent le consommateur à faire « communauté » et donc à mettre en commun des biens, des services, des avis, des expériences, des productions dans une logique lucrative.

Ce phénomène nous pouvons le constater à travers notre smartphone. Pour toute application quelle qu'elle soit, nous sommes amené à évaluer les services proposer, à « commenter », à « noter », à « liker », à « partager » ... Pour contribuer en quelle que sorte à cette économie collaborative. Un système sur lequel repose bon nombre de start-up tel qu'Uber que nous avons vue

⁴ Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

précédemment. Des renseignements qui permettent à la fois au consommateur de s'informer en règle générale sur la qualité des services proposés par l'application (en l'occurrence ici) et à la fois pour l'entreprise de gérer l'offre et la demande. De plus, l'usage que l'on a aujourd'hui des nouvelles technologies, des applications mobiles et plus largement d'internet, permettent la création d'un « réseau » entre les personnes et favorise l'émergence d'une société du « faire ensemble ». C'est avec l'idée que, « seul la coopération des acteurs permet de faire respecter des biens communs »⁵ que la mise en place de sites de partage a su imposer des valeurs de respect et de confiance essentiels dans un tel système.

Ce nouveau « mode de consommation » repose également sur un changement de mentalité prôné par la génération Y. En effet, les « jeunes » n'ont plus le même rapport à la notion de propriété que pouvait avoir la génération précédente. Nous cherchons désormais à « avoir accès » et non pas forcément à posséder. Ainsi, l'usage et le partage prennent le pas sur la possession et l'accumulation des biens, d'où le succès de ce nouveau modèle. Avec l'ascension de ce nouveau mode de consommation et des NTIC, les start-up ont simplement su en tirer profit en dupliquant les modèles de consommation classique mais en adaptant l'offre à la demande de cette nouvelle génération en utilisant les ressources des particuliers et en proposant des services absents de l'offre classique. On a alors un service nouveau ou complémentaire de l'offre classique qui apparaît sur le marché d'un secteur. C'est exactement le phénomène que nous avons pu observer avec l'apparition d'UBER et de ses VTC à Paris. La question étant finalement : « Est ce que ces nouveaux services finiront par se substitués à l'offre classique ? ».

L'ubérisation repose enfin sur la révolution des modes de travail. Ainsi, c'est toujours sur une logique exclusivement lucrative, partagée par les trois acteurs, que se construit le modèle : le prestataire veut gagner sa vie en rendant un service au consommateur final, le consommateur pour le payer, passera par une plateforme qui se paye en commissions et qui garantit une expérience de qualité. C'est sur cette plateformes que tout se joue alors, et que l'entreprise intervient. C'est le schéma disons « classique » des services proposés par les plateformes tel qu'UBER. Toujours dans cette dynamique d'efficacité, on va supprimer un maximum d'intermédiaires et articuler le processus d'offre et de demande autour d'un support digital tel que les applications que nous connaissons bien par exemple.

Cette stratégie repose sur les leviers vus précédemment mais également sur le désir d'indépendance de la génération Y. Le modèle « 100% salarial » qu'on connaît aujourd'hui apporte certes plus de sécurité mais également plus de contraintes. Les français cherchent

⁵ Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie 2009

aujourd'hui une certaine liberté de travail, un changement de mentalité d'ailleurs dynamisé par la notion d'économie collaborative vue tout à l'heure.

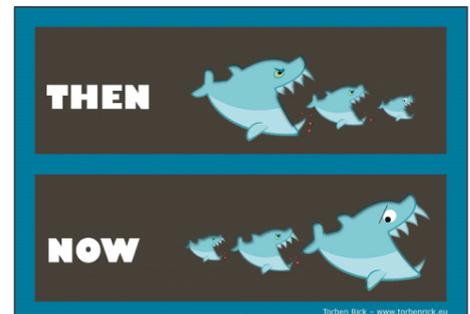
Nous l'avons vue à travers UBER et nous le verrons à travers de nombreux autres secteurs mais le travail par « missions », la prestation temporaire à le vent en poupe ! Une révolution du travail qui résulte notamment de la crise et d'une certaine prise de conscience. Il faut maintenant arrondir ses fins de mois, et ce nouveau mode de travail s'y prête parfaitement. « Le système que nous connaissions n'est pas si sûr que nous le pensions », alors les gens cherchent à se tourner vers un nouveau mode de vie « alternatif » ... De plus le régime d'autoentrepreneur apporte désormais un cadre juridique pour ceux qui cherchent un « revenu » plutôt qu'un salaire... Les mentalités changent, nous l'avons vue. La génération Y cherche des expériences. « Pourquoi être salarié alors qu'on pourrait être son propre patron ? ». Et le système a fait ses preuves. Il suffisait que quelqu'un se lance, qu'on constate que c'est possible pour lancer la machine.

Nous l'avons donc bien compris, cette tendance est portée par des leviers profonds, non influencés par la mode ou l'opportunité immédiate. Ce nouveau modèle économique et social fait le cauchemar des marques traditionnels et est parfaitement représenté chez Uber, Airbnb, BlaBlaCar ou encore KissKissBankBank que nous étudierons prochainement.

B. LES SECTEURS UBERISES (CF ANNEXE 1)

Nous venons de l'étudier, c'est le secteur des transports qui a été la première « victime » de ce nouveau phénomène. Etre chauffeur de taxis, est une profession règlementée, c'est-à-dire qu'on ne peut l'exercer sans obtenir un certificat professionnel, obtenu après un examen et des heures de formations. Une autorisation de stationnement (licence de taxi) est également nécessaire. Le véhicule doit également être composé d'un équipement obligatoire, comme le taximètre, un dispositif lumineux sur le toit et un terminal de paiement. Un chauffeur de taxi ne peut exercer que sous un seul statut.

L'arrivée du moyen de transport UBER, comme nous vous l'avons introduit précédemment pour décrire les origines du phénomène, est venu chambouler toute cette organisation, en proposant le un service pratiquement similaire, répondant au même besoin mais tout fois bien différent. Cette startup a réussi à conquérir une notoriété sur tout le territoire, en se différenciant sur la qualité, la rentabilité et la rapidité de ses services qui sont aussi moins chers et plus agréables. Voilà toute l'ingéniosité d'UBER. En effet, en s'implantant sur le marché du transport, UBER n'a pas eu



forcément besoin d'innover technologiquement mais s'est focalisé sur le service, sur son « amélioration » en tirant parti des nouvelles technologies.

On remarque alors plusieurs différenciations entre un chauffeur de taxis et un chauffeur UBER. Tout d'abord, une personne qui va vouloir prendre un taxi, va se rendre sur une borne de taxis, et attendra que celui-ci se présente, alors que UBER s'est servi d'une application mobile, permettant de réserver rapidement, facilement, et disponible à tout moment. La deuxième distinction se fait à partir de la tenue vestimentaire. Un chauffeur de taxi va être habillé de manière assez neutre, alors qu'un chauffeur UBER lui, va prendre le temps d'être apprêté, et de porter un costume. Au niveau des trajets, UBER va faire en sorte de choisir la destination la plus rapide, chose qu'un taxi ne fait pas forcément, car plus le trajet est long, plus cela lui rapporte de l'argent. Face à un véhicule taxi, le véhicule UBER se démarque en proposant une voiture haut de gamme, de couleur sombre, avec vitre teintée, et met à disposition des journaux, une radio au choix... ce qui permet au client de se sentir important, en ayant sa voiture de transport, différente d'une « simple voiture ». Le plus remarquable se fait au niveau du règlement. Grâce à l'application mobile, le client chez UBER procède directement au paiement à la fin de la réservation, ce qui garantit une relation de confiance favorisant la satisfaction du client et la praticité du système.

Mais ces « simples distinctions » n'ont pas été sans conséquences. L'apparition et le développement d'UBER a causé la destruction financière des chauffeurs de taxis traditionnels en France. En effet, entre 2013 et 2016, le nombre de défaillance observé chez les taxis français a augmenté de 58% (142 en 2013 à 224 en 2016), ce qui a ainsi généré une perte de 3,38% d'emplois. Du côté des VTC, les créations d'entreprises se sont multipliées par quatre depuis 2013, soit plus de 50% en moyenne. (Cf annexe 2)

Dans le même secteur, on retrouve également BlaBlaCar, qui a su populariser le concept de covoiturage à travers les mêmes procédés qu'UBER : confiance, efficacité, rentabilité... Un acteur de plus qui viens aussi déranger les entreprises traditionnelles tel que SNCF...

Puis, arrive l'hôtellerie, qui est elle aussi touchée par cette nouvelle économie. Un hôtel propose un service qui permet d'héberger une clientèle de passage. Ce système règlementé, fonctionne par une réservation de la clientèle intéressée, pour disposer d'une chambre, mise à sa disposition, peut-importe où elle se trouve. C'est-à-dire qu'en voyage, le client peut trouver un lieu pour passer la nuit, en se sentant bien comme chez lui.

Mais l'apparition de AIRBNB sur le marché, a très vite agacé les hôteliers. En effet, cette entreprise du web, qui propose un hébergement entre particulier, a réussi à séduire une bonne partie du marché et est venu déstabiliser l'hôtellerie grâce à un principe innovant. Ce nouveau système, est accessible simplement sur internet, et les clients peuvent trouver tous types de logement, en

fonction de leurs attentes, rapidement et à prix attractifs. Il y a une mise en relation entre les propriétaires et les vacanciers via la plateforme qui garantit la confiance, facteur primordial pour le client dans ce genre d'opération. En offrant ce nouveau type de logement, AIRBNB a su faire évoluer l'exigence des consommateurs, et ça, les hôteliers l'ont bien compris. Ils sont alors en colère et tentent de faire face à ce nouveau concept en s'adaptant tant bien que mal pour préserver leur part de marché, car AIRBNB ne cesse de se développer. Mais leur colère se justifie notamment par le manque de réglementation de ces nouveaux services notamment par rapports aux charges imposées aux hôtels mais dont AIRBNB est épargnée. Pour la start-up, elle estime simplement offrir nouveau modèle touristique permettant de voyager autrement et voit plutôt cela comme une offre complémentaire de l'hôtellerie en offrant des services différents de ceux retrouvés dans un hôtel. (Cf annexe 7)

Toutefois, bien que les hôtels se sentent attaquer par ce nouvel acteur, l'impact de AIRBNB sur la croissance du secteur hôtelier est peu visible. Les chiffres du site de location de logements entre particuliers s'élèvent à 300 000 annonces d'appartements, maisons, chambres à louer sur la plateforme. 4,1 millions de français ont été des utilisateurs entre 2014 et août 2015. Et le chiffre d'affaire de cette plateforme s'estime à environ 65 millions d'euros annuel. Après tout dépend du point de vue, ces 300 000 lits de plus ne pourraient-ils pas non plus contribuer au tourisme en France ? L'aspect est double et difficile à évaluer, nous commençons à le comprendre...

Mais l'ubérisation touche également les librairies, qui ont pour principales activités la vente de livres. En effet, on retrouve de nombreux avantages en se rendant directement en magasin pour acheter un livre : Le contact direct avec le livre, parcourir les rayons, le vendeur est présent pour de bons conseils... Ces éléments peuvent convaincre que l'achat d'un livre est bien plus plaisant en librairie que sur internet.

Pourtant AMAZON, entreprise commerciale électronique, spécialisée notamment dans la vente de livre, a su prouver le contraire. En effet, grâce à sa livraison rapide et gratuite, bon nombres de lecteurs ont littéralement craqué pour ce nouveau système. Les premiers clients, qui favorisent l'achat en ligne ont été ceux qui n'avaient pas de librairie à proximité de chez eux, AMAZON est ainsi devenu un avantage pour eux. D'autres lecteurs ont aussi fini par devenir insatisfait du service en librairie, avec des vendeurs qui n'étaient pas agréables par exemple et ont donc fini par favoriser l'achat internet, plus efficace, moins contraignant. Mais AMAZON n'est pas le plus grand phénomène qui vient déranger ce modèle traditionnel. Les liseuses électroniques menacent elles aussi les librairies. En effet, ce système qui ne cesse d'évoluer grâce à l'avancée technologique, propose un appareil de petite taille, très pratique, qui se rapproche très bien du livre papier et qui permet au lecteur de se déplacer avec plusieurs livres (jusqu'à 400 livres pour une

bonne liseuse) grâce à sa grande capacité de stockage, sans être encombrer et avec un accès des plus simple. Cette petite tablette propose même la modification du texte ainsi que la luminosité, mais encore, ne prend pas en compte les rayons du soleil qui reflètent sur l'écran. Autant de fonctions qui séduisent souvent bien plus qu'un livre papier, peut-être « démodé ». Les lecteurs ont alors l'impression de lire les pages d'un livre et non de disposer d'un objet high-tech. Mais le plus impressionnant, c'est le prix. Autant le prix d'un livre acheter en librairie ou sur Amazon, ne va pas changer, mais avec une liseuse électronique, un livre qui va couter 18 euros, coutera seulement 14 euros, puisque certains frais tel que l'impression ne sont plus nécessaires. Tout est donc là pour séduire le lecteur au détriment des librairies...

Ensuite, les métiers juridiques n'ont, eux non plus, pas été épargnés par ce phénomène. En effet, la justice est bousculée par les nouvelles plateformes internet qui proposent maintenant des procédures gratuites. Leur profession, est de se baser sur la connaissance de la « chose » juridique comme les lois, les règlements la jurisprudence afin de pouvoir qualifier et résoudre un litige. Ces secteurs juridiques règlementés sont surtout touchés au niveau de la profession d'avocats. Etre avocat, c'est pouvoir défendre, aider, et conseiller ses clients en justice, en le représentant. Il est soumis à des règles professionnelles qui l'obligent à modérer ses prix. Pour déterminer les tarifs, un avocat va utiliser différents critères, selon la situation financière du client, la complexité de l'affaire, les frais qui y sont exposés, la notoriété de l'avocat mais aussi le temps qui sera consacré à l'affaire. Les honoraires d'un avocat sont flexibles, il est donc difficile de déterminer un prix.

Avec l'application DEMANDERJUSTICE, créée en 2012, il est possible de saisir un tribunal avec internet pour résoudre des litiges quotidiens (seulement pour les petites affaires) sans frais d'avocats. Elle souhaite simplifier l'accès à la justice pour tous.

Cette application ne fait aucune communication et n'assiste personne, elle est seulement là pour créer un dossier en ligne et rendre une décision de justice pour les clients qui ont besoin de régler un litige. L'application en elle-même n'est pas gratuite. Pour une procédure à l'amiable, le prix s'élève à 39,90 euros TTC, et pour une procédure judiciaire avec saisie du tribunal, le prix est de 89,90 euros TTC. Les avocats affirment que le site fait de l'assistance juridique, alors que cela est censé leur être réservé. Alors certes, il n'y a plus de frais d'avocats, mais les clients seront-ils aussi bien renseignés sur ce site, que s'ils avaient eu affaire à un avocat ? Puis en 2014, apparaît l'application WECLAIM qui indemnise les victimes des pratiques frauduleuses ou abusives d'un professionnel ; à moindre frais et à l'aide d'avocats en ligne. Les litiges sont alors résolus en ligne, ce qui provoque également une disparition des métiers d'avocats. Ce site tient également à rendre la justice accessible à tous.

La justice est donc bousculée par les nouvelles plateformes internet qui proposent des procédures à moindres coût, voir gratuites et qui ont tendance à se substitué aux services classiques d'un avocat. On retrouve encore une fois le même principe de « substitution » que sur les autres secteurs à travers les mêmes vecteurs et leviers expliqués précédemment.

On note aussi que cette tendance s'applique au niveau du secteur bancaire. On rappellera qu'une banque est une entreprise particulière qui s'occupe des dépôts d'argent mais aussi des moyens de paiement. Elle a pour compétences de collecter l'épargne, de pouvoir gérer les moyens de paiement mais également d'accorder des prêts bancaires. Une banque se constitue alors en réseau. Ce qui va menacer les activités bancaires et financières sont les « Fintec »⁶. Evidemment, l'ubérisation n'épargne pas les banques, puisque des nouvelles startups s'installent en souhaitant renouveler le modèle des services bancaires et financiers. Ils privilégient aussi internet et n'ont besoin d'aucuns matériels de banque, comme le guichet ou le distributeur de billet.

Ce qui rend ces startups parfaitement compétitives, ce sont tout simplement les coûts de structure qui reste bas par rapport aux banques traditionnels et notamment, la facilité d'accès et une meilleure qualité de services, puisque le parcours du client est simplifié grâce aux interfaces virales qui favorisent l'effet de communauté. Cela est donc vu comme une sérieuse menace pour les banques, car ces nouvelles arrivées sont en train de réinventer les codes actuels de ce secteur, en plaçant le client au cœur des services, ce qui lui permet d'obtenir une certaine forme de pouvoir et d'être capable de donner un avis.

Fondé en 2009, KISSKISSBANKBANK est une application internet devenue un des leaders français au niveau du financement participatif dédié à la créativité et à l'innovation. Elle est divisée en trois plateformes, et ont réussi à collecter plus de 70millions d'euros depuis leur création : KISSKISSBANKBANK, qui cible les artistes ; HELLO MERCI, qui est une plateforme de prêts pour les projets particuliers ; LENDOPOLIS, qui propose des prêts pour les entreprises, afin de leur permettre d'investir directement dans des PME⁷.

La perception de cette application est très différente de celle des banques. Elle veut favoriser la création indépendante des individus en finançant leur projet. Et il y a aussi un effet de groupe, puisque chaque individu venant déposer un projet sur cette plateforme peut demander le soutien au public. Pour plus de 4 000projets, l'application a rassemblé plus de 8millions d'euros.

« Si les startups du secteur bancaire ont aujourd'hui besoin des banques pour se développer, les banques ont besoin de ces startups pour se transformer », en réceptionnant leur capacité d'innover ainsi que leur agilité, en souhaitant transformer leur pratique. Les startups profitent ainsi

⁶ *Contraction des termes « finance » et « technologie »*

⁷ *Petites et Moyennes Entreprises*

de la rigidité des banques pour pouvoir proposer de nouveaux services en complémentarité, conformes au comportement d'achat des consommateurs.

Cependant, le secteur bancaire reste assez complexe et est structuré en plusieurs domaines d'activités. L'arrivée de « fintech » ne s'opère donc pas entièrement sur les banques, mais seulement sur certains domaines. On ne peut donc pas vraiment parler d'ubérisation des banques, mais plutôt d'un service en voie d'ubérisation.

Enfin, c'est au tour de la restauration d'affronter ce phénomène, et les inquiétudes de ces représentants traditionnels n'en sont pas moindres.

Un restaurateur traditionnel propose la consommation de plats seulement sur place, avec un service à table, ou en libre-service. Implantés depuis peu, des sites en lignes permettent à des cuisiniers amateurs de proposer des repas payants, pour des particuliers. Grâce à internet, ils échappent à tout ce qui concerne les obligations fiscales ou les réglementations qui sont appliquées à la restauration traditionnelle. Les prix sont ainsi fixés librement (certains repas complets s'élèvent parfois à 80 euros sur une plateforme numérique !).

On remarque que la restauration en dehors de chez soi est de plus en plus courante et attire un nouveau marché. En effet, les consommateurs se lassent des services traditionnels, lorsqu'ils retrouvent des serveurs qui ne sont pas forcément aimables, des plats qui ne sont pas toujours à la hauteur de leur exigence, et des prix parfois un peu trop élevés.

VIZEAT, créée en 2014 a pour mission de mettre en relation des hôtes qui souhaitent partager leur service culinaire aux potentiels intéressés.

COOKENING, apparu en 2013, propose, lui, des repas à préparer chez l'habitant.

Ces restaurations à domiciles permettent un contact entre le client et le particulier, et favorise alors le partage et la rencontre entre les personnes. Ces nouvelles méthodes peuvent même aller jusqu'à retrouver un cadre familial. Mais la restauration à domicile ne concurrencerait pas vraiment la restauration traditionnelle, car la population visée ne fait pas parti de la même catégorie et que les attentes sont également différentes. On aurait donc ici un service relativement complémentaire, comme quoi l'ubérisation n'est pas forcément néfaste dans tous les secteurs.

L'ubérisation touche de nombreux domaines en révolutionnant un nouveau modèle de marché : l'ubérisation du secteur numérique. De nombreux secteurs sont touchés par cette tendance. En effet, si ce phénomène ne plait pas aux acteurs traditionnels, cela est dû au simple fait que ces nouvelles startups ne créent pas de nouveaux concept, mais améliorent ceux déjà existant. Ces nouveaux entrepreneurs cherchent à introduire des innovations dans chaque secteur.

technologiques. Ainsi, des plateformes comme *LeBonCoin* ou *Ubereats* proposant des services, inédits et simple d'utilisation, ont connu un important succès.

Ces nouvelles Start-up, du numérique constituent une forme de concurrence pour les acteurs traditionnels. Plus compétitives aux niveaux des prix comme au niveau de la qualité des services proposés, elles ont su profiter d'une absence de barrières à l'entrée pour se faire une place sur le marché. Or, ces Start-up naissantes pourraient cependant constituer une forme déloyale de concurrence. En effet, l'ubérisation étant un phénomène jeune, aucune régulation n'est encore mise en place pour contrôler leur rôle sur le marché. Ce manque de législation leur permet par exemple d'être exonéré de taxes. Ainsi, ces nouvelles structures peuvent proposer des prix plus attractifs.

De plus, ces nouveaux concurrents, ont su gagner des parts de marché en très peu de temps. Comme le montre le tableau ci-dessous, ces petites entreprises occupent aujourd'hui autant de places dans l'espace économique que des grands groupes français. Par exemple, avec 41,2 milliards de dollars de capital, l'entreprise UBER est aussi importante que le groupe France télécom Orange. En revanche, elles ne garantissent pas une création d'emploi aussi importante que les grands groupes. Ainsi, en 2014, UBER ne compte que 1 500 emplois à temps plein contre 165 500 pour le groupe France télécom Orange. Cette différence entre leur poids économique et leur poids sur le marché du travail pourrait déstabiliser l'économie. (Cf annexe 5)

D'autant plus que, ces start-ups, occupant un secteur encore peu exploré, pourraient constituer une forme de monopole qui saurait nuire au bien-être des consommateurs. En effet dans une situation monopolistique ou oligopolistique les acteurs pourraient avoir une influence sur les prix car ils n'auraient plus ou très peu de concurrents. Dans cette situation, les clients auraient le choix entre payer un prix trop élevé ou ne pas accéder au service demandé. A terme, cette hausse excessive des prix pourrait faire entrer l'économie dans une situation inflationniste. De plus, dans cette situation les entreprises pourraient abuser de leur position en empêchant l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché ou encore en faisant tout pour éliminer leurs concurrents.

Par ailleurs, l'ubérisation peut aussi être associée à la disparition de la rente. En effet pour le cas des chauffeurs de taxis, par exemple, l'achat d'une licence de taxis représente un investissement conséquent qui sera rentabilisé à terme. Or, l'apparition des VTC remet en cause tout ce mécanisme. Les chauffeurs de VTC n'ont pas de licence contrairement aux chauffeurs de taxis traditionnels. Donc cette concurrence crée à la fois une perte de clientèle mais aussi efface tous les espoirs d'un éventuel retour sur investissement.

D'autre part, nous pouvons nous demander si l'engouement autour de ces nouvelles start-ups n'est pas en train de créer pas une bulle spéculative vouée à éclater. En effet, avec l'émergence de fonds spéculatifs, la cotation boursière des startups du numériques a fortement augmentée. Celle-ci, utilisent ces fonds afin de se développer plus rapidement et ainsi pouvoir dominer les marchés. Depuis 2013, on appelle les « Unicorns », ces startups qui ont vu leur valeur augmenter rapidement suite à l'action d'un fond spéculatif. Par exemple, UBER représente l'une des startups avec la plus grande valorisation boursière suite à l'investissement d'un fond spéculatif en 2014, avec 5.9 milliard de dollars. Or, la valeur de ces jeunes entreprises est surestimée, ce qui crée des bulles spéculatives. Cette situation est d'autant plus inquiétante que dans les années 2000 une bulle liée à internet a déjà éclaté, ce qui a plongé le monde entier dans une crise financière. (Cf annexe 4)

Par ailleurs, beaucoup d'individus voient l'ubérisation comme la source principale de la destruction des emplois en France. En effet, les nouveaux acteurs comme AirBnB ou encore BlaBlaCar, à l'image de tous ces secteurs, emploi des travailleurs indépendants informel bouleversent l'emploi traditionnel (contrat CDI à temps plein). L'ubérisation, en créant des nouvelles formes d'emploi (emploi multipartite) et développant des formes de contrat, souvent précaire, comme le CDD et le temps partiel a ainsi permis une libéralisation du marché du travail. D'autant plus que ces emplois sont le plus souvent occupés par une population jeune et peu qualifiée. De plus, ces nouvelles formes d'emploi cachent aussi l'emploi « déguisé » ou non déclaré. Cela contribue à déstructurer le salariat.

Les théories économiques permettent de nuancer ce propos. En 1939 l'économiste *Joseph Alois Schumpeter*⁸ expose le concept de « destruction créatrices » et de cycle économique. Selon lui, une innovation souvent technologique va faire entrer l'économie dans une phase de croissance qui se suivra nécessairement d'une phase de dépression qui détruira l'emploi.

En effet, les entreprises traditionnelles qui n'auront pas su saisir cette innovation seront chassées par ces entreprises innovantes. Les idées de *Schumpeter* peuvent s'appliquer à la situation que vit aujourd'hui la France. Par exemple l'arrivée de la start-up UBER sur le marché du transport a mis les taxis en difficulté. De plus, la hausse du chômage dû, en partie, à la numérisation de l'économie pourrait avoir des conséquences négatives sur la productivité, de la compétitivité et donc sur le PIB. En effet, la fermeture de nombreuses entreprises à cause de leurs concurrents ubérisés crée une baisse de la valeur ajoutée. Nous pouvons aussi noter que la disparition de certain secteur va nécessairement créer une baisse de l'investissement.

⁸ *Economiste et professeur en science politique Autrichien, connu pour ses théories sur les fluctuations économiques et la destruction créatrice et l'innovation.*

Cependant, l'ubérisation est un concept encore relativement jeune. Ainsi, les pertes d'emplois semblent difficiles à évaluer. Pourtant, certaines études réalisées par Oxford par exemple, estiment que d'ici 2025 l'ubérisation de l'économie supprimera environ 3.5 millions d'emplois en France. A l'inverse, certains économistes voient les pertes d'emplois dus à la numérisation de l'économie comme minime vis-à-vis de ceux qu'elle a créés.

L'émergence de ces nouveaux acteurs pourrait fragiliser tous les piliers de l'économie française et notamment pour l'Etat. Dans un premier temps, l'ubérisation pourrait à terme accélérer la faillite du système de sécurité sociale. En effet le système de sécurité social français fonctionne sur le principe de la redistribution c'est-à-dire que chaque salarié cotise afin de s'assurer contre les quatre grands risques sociaux : la famille, la vieillesse, la maladie et le chômage. Toutes ces cotisations vont aussi participer au versement de diverses allocations comme le RSA⁹ ou encore l'allocation chômage. Or, les emplois occupés par les travailleurs atypiques ne sont pas déclarés ou non règlementés. Donc, ceux-ci ne cotisent pas à la sécurité sociale, alors que les cotisations représentent 16% du PIB français. D'autant plus que le déficit du système de sécurité social s'est élevé à plus de 10 milliard d'euro. Le changement de modèle économique dû à l'ubérisation risque donc de pousser la France à revoir son modèle de sécurité social et ainsi passer du modèle par répartition à celui par capitalisation.

Dans un deuxième temps, ces nouvelles normes d'emploi participent à la réduction des recettes de l'Etat. En effet, ces nouvelles startups ne sont soumises à aucune taxation : ni TVA, ni impôt sur le bénéfice, ce qui facilite la fraude. Aussi, de nombreux travailleurs dissimulent leur activité et ne la déclare pas sur leur fiche d'imposition. Cela fait perdre énormément d'argent à l'Etat d'autant plus que ces activités peuvent être un complément de revenus très rentable. Par exemple, une personne qui loue son logement sur la plateforme AirBnB aurait un revenu moyen de 3600€.

Malgré tout cela, l'ubérisation peut, d'une certaine manière, être vue comme une source de croissance pour la France. En effet, en 1946 l'économiste *Joseph Alois Schumpeter* emploie cette fois le terme de « destruction créatrice ». Dans sa théorie celui-ci démontre que, dans une certaine mesure, l'innovation et l'entrepreneuriat sont source de croissance économique.

Dans un premier temps l'innovation va faire augmenter la demande ce qui à terme fera augmenter l'investissement, la production et donc le PIB. De plus, les prix, plus attractifs, de ces nouveaux services, dans le cas des utilisateurs réguliers de VTC par exemple, augmentent leur pouvoir d'achat. Puis dans un second temps, des plateformes comme AirBnB, vont participer à

⁹ Revenu de Solidarité Active

l'augmentation du tourisme en France, car les individus seront attirés par des logements moins chers.

B. LE DEBAT SOCIAL

L'Ubérisation est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur, qui crée de la richesse mais c'est aussi un changement social profond, qui remet notamment en cause le salariat et la relation au travail. Le salariat est un mode d'organisation du travail. Le salarié perçoit tous les mois un salaire, et contribue au financement de sa protection sociale en contre partie de sa force de travail.



L'économie de la demande crée une nouvelle forme d'emploi avec des impacts conséquents sur ses actifs. Ce qui explique les violences et les manifestations contre les taxis UBER qui est notamment dû aux licences que ces chauffeurs n'ont pas la nécessité de posséder. Des tensions sociales apparaissent alors, sous prétexte que les chauffeur VTC ont moins de contraintes que les taxis traditionnels.

L'ubérisation permet notamment une flexibilité pour les travailleurs de ce modèle.

L'ubérisation tire ses travailleurs du besoin de certains d'obtenir une rémunération complémentaire. Le modèle de ce phénomène repose sur des travailleurs indépendants. Ces derniers ne dépendent plus d'un seul employeur mais peuvent en posséder plusieurs. Ils accumulent alors plusieurs emplois et contestent la hiérarchie au travail. On les appelle les « slashers »¹⁰ En 2015, selon une étude réalisée pour le salon des microentreprises 4.5 millions de personnes, soit 16% de la population active optait pour le modèle indépendant au détriment du salariat classique.

Ce succès s'explique par la flexibilité de ce phénomène. Il permet un accès à des emplois « choisis » avec des conditions choisies. En effet, les travailleurs peuvent moduler leur temps de travail ou même travailler depuis chez eux. Les plateformes permettent une autonomie au travail et dans la gestion de son temps, ce qui favorise un meilleur équilibre entre le travail et la vie privée. Pour les travailleurs de ce modèle le taux de satisfaction au travail est plus élevé. Le CDI est mis de côté au profit d'un destin individuel décidé, plutôt que collectifs. Les indépendant préféré « s'auto-exploiter », que de subir une hiérarchie collective.

Les jeunes sont particulièrement attirés par ce genre de modèle économique, qui leur permet une source de revenus à part de leurs travaux habituels ou de leurs études. Certains directeurs des Ressources Humaines nous disent que les jeunes sont « de plus en plus exigeants, moins fidèles et

¹⁰ Du slash « / » en référence à la séparation de leurs différentes activités

moins patients ». C'est pourquoi ce nouveau modèle économique attire cette génération Y. Et ces derniers nous le confirment. Les jeunes travailleurs ne comprennent pas pourquoi ils devraient travailler pour un prix fixe, avec des modalités fixées par leur supérieur alors qu'ils peuvent décider de ces conditions eux-mêmes. De ce fait, un désir de gestion individuelle du destin professionnel se développe avec ce nouveau mode de travail.

L'enjeu est d'améliorer les avantages de cette flexibilité et de l'individualisation de ces nouvelles formes d'emploi mais également de réduire les risques. Mais cette flexibilité se fait au détriment de protection sociale.

Les start-ups de l'économie de la demande créent ainsi de nouvelles formes d'emplois. Le cadre habituel avec un contrat de travail, un salaire fixé par négociations et un employeur n'est plus unique, désormais les nouveaux emplois passent, par exemple, par l'activation d'un compte sur un site web. De plus, chez UBER, les chauffeurs reçoivent une rémunération seulement lorsqu'ils travaillent.

En effet, ce modèle basé sur la demande doit s'adapter aux besoins des consommateurs. Le travail devient un « travail à la tâche » en fonction des besoins des consommateurs. Leurs besoins varient plus vite que la demande, la sécurité est remise en question. C'est pourquoi certains affirment que ce nouveau modèle n'est pas fondé sur le partage (économie du partage) mais sur la précarité de l'emploi. La précarité désigne les situations instables d'emplois tel que l'intérim et les CDD.

Cette situation selon les sociologues, affaiblit le lien social en entraînant un affaiblissement de reconnaissance sociale. La dégradation des conditions de travail : emplois changeants, revenus plus faibles, droits sociaux faibles voire inexistant, fragilise le lien social des individus et favorise parfois l'isolement social. Le « travail traditionnel » procure un statut social, une reconnaissance et permet les relations sociales. Or, l'ubérisation supprime les lieux communs des travailleurs : plus de bureau, ni de lieu de travail, les travailleurs ne peuvent plus se retrouver et interagir. La proximité et la relation au travail n'est pas présente dans ce modèle. C'est notamment pourquoi les chauffeurs UBER utilisaient la violence pour se faire entendre car ils n'avaient pas de syndicat adapté.

En effet, les syndicats pour les chauffeurs de cette société sont récents (nous le verrons à la fin de cette partie). Malgré leurs syndicats, les chauffeurs ne se connaissent pas, ne peuvent pas communiquer facilement c'est pourquoi la solidarité est faible et les moyens d'organisations pour se faire entendre sont compliqués à mettre en œuvre.

De plus, les travailleurs précaires ont un salaire parfois jusqu'à 30% moins important que des travailleurs classiques pour le même travail.

Les actifs des plateformes ubérisées réalisent des tâches sur demande le plus souvent répétitives ou ennuyeuses et sont payés très peu. « Mais on est payé », pour citer un travailleur. L'instauration d'un salaire minimum pour les travailleurs de ces plateformes est impossible.

La relation entre l'employeur et le travailleur change également. Les entreprises présentent leurs travailleurs indépendants comme des collaborateurs (économie collaboratives) mais ces derniers restent subordonnés aux plateformes dans lesquelles ils travaillent (leurs sources de revenus).

Le travailleur devient partenaire, il est indépendant en ce qui concerne sa protection sociale, de santé et la sécurité dans son travail. Le risque est alors totalement porté sur le travailleur. En effet, par exemple la plateforme Uber parvient à proposer des trajets moins chers que les sociétés de taxis traditionnelles car elle n'a pas à sa charge les coûts d'exploitation des voitures, ni les charges sociales des conducteurs.

Certains affirment que ce modèle est un retour à l'époque où tous les risques reposaient uniquement sur les travailleurs, qu'ils n'avaient aucun pouvoir et où les normes sociales n'existaient pas.

Les travailleurs indépendants n'ont pas accès à l'assurance chômage, ne sont pas couverts en cas d'accident durant leurs activités et ne se voient pas proposer de formation. S'ils souhaitent être protégés ils doivent cotiser au régime social des travailleurs indépendants en revanche ils doivent cotiser volontairement au régime d'assurance vieillesse s'il souhaite obtenir une retraite. Ces travailleurs ont donc du mal à accéder aux prestations sociales.

Le débat sur cette précarité est causé par le travail régulier fourni par les indépendants, comme s'ils étaient des permanents, mais n'en obtiennent jamais les avantages. Les plateformes « ubérisées » décident des politiques commerciales mais n'en subissent pas les effets. Notamment, la baisse des tarifs décidée par la société UBER a eu un effet direct sur les rémunérations. Le statut d'autoentrepreneur des chauffeurs UBER fait de leur activité, une activité précaire.

De plus, lorsqu'un partenaire ne satisfait plus une plateforme, les gestionnaires vont désactiver son compte, tout cela sans encadrement, sans droits ni règles pour défendre ce travailleur. Et si les travailleurs se révoltent à cause de leur précarité, d'autres personnes seront toujours prêts à les remplacer.

Pour résumer, la précarité a une incidence importante sur la vie personnelle des travailleurs. En effet, les actifs temporaires connaissent plus de difficultés pour obtenir un crédit ou un logement, ce qui diffère la fondation d'une famille par exemple. La lutte contre la précarité mise en place par l'état providence est remise en question. Leur rémunération est-elle suffisante face à l'entretien de

leur propre matériel, au frais de leur assurance et aux risques qu'ils supportent en cas de maladie et d'accident ? C'est la question qu'on peut soulever.

Suite à cette partie nous nous questionnons aussi sur les grandes entreprises de demain : auront-elles toujours des employés ? La hiérarchie originare de l'expérience sera-t-elle encore présente ? L'impact social de l'ubérisation sur les consommateurs est plutôt positif, certes ; mais sur le travailleur ?

En somme le consommateur dispose de plus de choix de produits ou de services répondant à ses besoins. L'économie collaborative permet également un avancement qui tiens au cœur des consommateurs : la fin de l'obsolescence programmé. L'Ubérisation se concentre sur l'économie de l'usage ou prime la fonctionnalité et non plus la quantité.

Par exemple, les constructeurs automobiles garantissent jusqu'à 4 ans leurs véhicules, contre 2 ans auparavant. Cela est peut-être dû au « BonCoin » qui constitue une concurrence pour les constructeurs de ce secteur, avec la revente notamment de véhicules.

La plate-forme garantie une expérience de qualité par le biais de notations de ses prestataires. Ceci permet une amélioration de la qualité et de l'expérience de service destinées aux clients. Mais l'Ubérisation est avant tout un changement, une modification des habitudes liées à la diffusion massive des NTIC. Cette tendance implique des questions sur l'apprentissage et la formation pour acquérir ces nouvelles compétences. L'apprentissage doit être renouvelé régulièrement et ne peut plus se satisfaire du système de formation établit sur de longue durée. Il est notamment nécessaire de s'adapter et anticiper pour empêcher la déqualification et l'exclusion des salariés.

Assurément, l'Ubérisation nécessite la connaissance des outils informatiques et d'internet, ce qui signifie également des moyens financiers pour y accéder ce qui peut exclure les personnes qui ne dompte pas ses domaines. L'Ubérisation s'avère donc être aussi un facteur de discrimination. Les outils technologiques permettent une efficacité au travail mais il existe également un risque de surcharge d'information et de communication ce qui peut être négatif.

Un débat moral tourne autour de se problème de surcharge de communication. En effet, par exemple le géant Google connaît nos recherches, le lieu où on se situe, nos emplettes du web et même le compte avec lequel on paye. UBER également connaît où se situe ses salariés en temps réel. L'équilibre entre vie privée et vie professionnel est alors brouillé, cet empiétement peux se transformer en violation de la vie privée, malgré le système de confiance préalablement établi.

Un autre débat éthique repose sur le fait que les plateformes possèdent une facilité de saisi de l'expérience vécu par les clients, et une facilité de livraison de services ou produits qu'elles ne fabriquent ou ne possèdent pas. A cause du prix et des notes qui deviennent primordiales pour le choix du client, les travailleurs traditionnels considèrent que leur métier est dévalorisé.

L'opinion général concernant le partage de la valeur ajoutée liée aux secteurs de l'ubérisation considère qu'il est dans ce modèle favorable aux actionnaires et se fait au désavantage des travailleurs.

L'ubérisation peut également remettre en cause la place des acteurs traditionnels dans notre société comme les syndicats. En effet, ces derniers craignent ce phénomène. Pour eux il représente un danger pour le salariat classique, ce qui remet alors en question leurs places dans l'entreprise. La sous-traitance des entreprises envers des indépendant met les syndicats hors d'action.

Les syndicats français ont pris conscience de l'importance de ce phénomène qui modifie les formes habituelles du monde du travail. La création le 16 octobre d'un syndicat VTC a été créé pour permettre des échanges entre les travailleurs indépendants, et les donneurs d'ordre. L'intégration de représentants non-salariés est une première pour les organisations de représentants de salariés français. Ces représentants auront pour missions de défendre les droits de ces travailleurs indépendants, à leurs comptes mais qui restent assujettis à une seule entreprise (UBER).

La création de ce syndicat pour les travailleurs indépendants prouve la difficulté grandissante liée au numérique : Comment face à l'Ubérisation les syndicats peuvent-ils s'adapter ? La relation entre les clients, les entreprises et la main d'œuvre est bouleversée, ce qui conteste le monde du travail « traditionnel »

III. LES ASPECTS JURIDIQUES

A l'école on n'a pu nous parler des guerres des tranchées, des guerres civiles, des guerres économiques et bien d'autres, mais aujourd'hui c'est une toute nouvelle guerre qui nous attend. La guerre du numérique s'est installée dans notre société française et a infiltré des secteurs y laissant des cicatrices qui ne se sont toujours pas refermées. Il est donc temps que la France réagisse malgré qu'elle n'y soit pas prête.



La confiance, la sécurité, la protection des données privées et les assurances contre certains risques sont des interrogations auxquelles les utilisateurs de ces services sont confrontés. C'est pour cela qu'une réglementation doit être mise en place avec des règles claires sur la concurrence et les principes d'utilisation des services par les consommateurs, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. L'objectif est donc de trouver un point d'équilibre entre la garantie des règles de libre concurrence, la facilitation de services innovants et la protection des consommateurs.

UBER, Airbnb et les autres contournent les règles pour ne pas contribuer à la société mais c'est pourtant bien elle qui leur permet de vivre. Dans l'attente d'une réglementation stricte, ces startups volent des parts de marché aux entreprises existantes. Adeptes des cadres juridiques et

fiscaux, ils réduisent leurs coûts et payent très peu de charges. Ces nouvelles entreprises ont trouvé des zones de vide juridique pour s'implanter, zones où aucune norme n'existe dans le cadre de leur situation. Cela leur permet de ne pas être dans l'illégalité tout en sachant que lorsque le consommateur aura adopté cette nouvelle consommation du numérique, il serait difficile pour l'Etat d'intervenir et de l'interdire.

Face à cette intervention soudaine des startups et à leur envahissement sur les entreprises traditionnelles, les avis divergent et les plaintes s'accumulent. Les pro de l'économie actuelle souhaite la protéger ainsi que les acteurs qui l'accompagne. Cependant, les plaintes portent surtout sur le principe d'équité entre les différents pratiquant, professionnels ou non. La critique vise la concurrence déloyale qui se serait créée entre les nouveaux et les traditionnels par des mesures de réglementation différentes. Certes il doit y avoir concurrence mais si chacun part avec les mêmes bases de métier. Pourtant les plateformes comme UBER ne vont pas se considérer pour autant comme des entreprises mais toujours comme de simples éditeurs d'appel, alors que leurs structures sont belles et biens présentes dans tout le processus tel un employeur qualifié de déloyal, destructeur et antisocial. Pendant ce temps, les taxis attendent en région parisienne que soit mise en place une application permettant la géolocalisation et la connexion gratuite avec les consommateurs.

La France n'est aujourd'hui pas prête ni équipée pour faire face à ces as du numérique et aux nouveaux défis qu'ils lancent à la société.

La demande du consommateur a changé, maintenant il souhaite consommer à tout moment, en tout lieu et surtout au meilleur prix. Nous sommes dans une société, depuis quelques temps, d'hyper-connexion et d'hyperconsommation ce qui n'aide pas la France à réagir face à la numérisation de notre société et de l'économie. L'évolution de l'ubérisation ne serait que progrès pour le consommateur mais déclin pour les salariés qui s'y laisseraient entrainer puisqu'ils devront prendre plus de risques dans leur activité et auront moins de protection sociale à cause de cotisations plus faibles pour la retraite et les assurances. Tout cela pour quoi ? Pour obtenir plus d'opportunités et un statut de travailleurs pauvres et mal couverts.

Et l'Etat dans tout cela ? Il est souvent critiqué pour son manque d'implication face à la métamorphose de l'économie et par le manque de remise en cause de son propre rôle. Le gouvernement ne peut pas être seulement présent pour arbitrer entre les forces en présences, il est nécessaire que les crises comme celles des taxis permettent de repenser son rôle dans l'hyper mondialisation des services. Il est donc dans l'intérêt du pays de faire émerger un monde alliant l'intelligence numérique d'un VTC et l'incroyable avantage logistique des taxis, pour créer un

service alternatif à UBER. Cela est possible si les taxis remettent eux aussi en cause leur position. En effet, il faudrait que ces entrepreneurs prennent le cours de l'innovation et de la modernisation en se numérisant.

Afin d'informer le consommateur sur la problématique de l'ubérisation *l'observatoire de l'ubérisation*¹¹ a été créé et a un rôle qui ne consiste pas à dire oui à tout ce qui concerne le numérique mais seulement à éviter le « non systématique » quand il y a un changement dû aux innovations que le gouvernement ne pourrait, en temps normal, tolérer. Il faut donc que l'Etat s'entoure d'experts concernés par la situation avant de multiplier les réglementations qui ne seront que des freins à l'innovation et qui finiront par tuer les secteurs touchés. Pour espérer prendre le contrôle de cette vague numérique, il faut que l'ubérisation soit positive et réfléchie par tous et non plus subie.

Le débat taxi/UBER représente le dilemme des classes politiques en France aujourd'hui. Soit le gouvernement accepte de moderniser le pays, soit il choisit la taxation sociale et rejette le progrès pour tous. Avec par exemple l'amendement du sénat qui permet aux « communes de plus de 200 000 habitants de rendre obligatoire un enregistrement des loueurs pour toute location de manière répétée, pour de courtes durées, à une clientèle de passage ». Cette possibilité serait bénéfique aux loueurs professionnels au détriment des particuliers.

Le numérique doit être utilisé comme clé pour l'avenir et pas comme un problème, même si cela doit faire changer les chemins de réflexions des politiques et remettre en question la nécessité d'investir ou de moins dépenser. L'ubérisation est une opportunité pour la France de montrer au monde qu'elle peut prendre le cours du numérique et engager des démarches constructives et positives. L'enjeu pour la France, pour les années à venir, est de trouver une voie alternative pour ne pas faire de choix entre équité et modernité. Pour le prochain président cependant se sera de trouver un compromis entre les réformes et l'ubérisation par la simplification du code du travail qui devient un frein à l'économie. Ce défi reste tout de même difficile à surmonter puisque d'après les chiffres, le code du travail était composé de 2 650 pages en 2005 et de 3 700 aujourd'hui. Cependant une légère évolution est possible si les politiques se penchaient sur « l'ubérisation du salariat » qui permettrait la création d'un nouveau contrat social.

L'impulsion grandissante des startups et la croissance qu'elles engendrent sur la France ne peuvent pas être arrêtées par le gouvernement, il est donc nécessaire d'ajuster la réglementation et d'ouvrir les lois sur le numérique au niveau européen. En effet, même à ce niveau-là les avis sont

¹¹ Site internet qui recense les études relatives à l'ubérisation pour comprendre ce phénomène, anticiper les changements et faire des propositions.

divergents. Les membres du parlement soutiennent le développement de l'Europe par l'économie collaborative et les entreprises telles que UBER. Les Etats membres sont donc invités à soutenir cette volonté de développement tout en cherchant à identifier les obstacles et les lois qui pourrait ralentir cette croissance. Un compromis a été trouvé par les eurodéputés qui consiste à adapter les politiques d'emplois et sociales à l'économie collaborative avec plus de flexibilité mais surtout en garantissant que, dans le monde numérique, les travailleurs auront des droits du travail et des systèmes de protection sociale.

Cependant, d'autres avis ne vont pas dans ce sens. Des groupes politiques sont plutôt réticents face au numérique et aux risques de burnout¹² qu'ils justifient par une connectivité permanente et par l'utilisation des téléphones portables dans le cadre de l'économie collaborative. L'Europe pourrait être le seul continent à s'opposer à ce nouveau modèle ce qui pourrait s'avérer néfaste pour l'emploi et la croissance économique.

Les inquiétudes des consommateurs sont toujours bien présentes face à la collecte et à l'utilisation des données privées par les entreprises, ce sur quoi rebondit la commission européenne qui insiste sur l'insuffisance des règles existantes et que la création de nouvelles normes est nécessaire. Pour les plateformes, une nouvelle réglementation est prévue au niveau européen pour 2018 les obligeant à assurer la clarté, la transparence et la loyauté de leurs services et de l'information.

La France n'est pas la seule face à cette révolution du numérique, à vouloir l'arrêter. En effet, en Belgique la réglementation oblige les Airbnb à se déclarer comme professionnels mais surtout à prendre en compte toutes les mesures réglementaires qui sont associées à ce statut (détecteur de fumée, extincteur...). Le but de ces restrictions est de décourager certains utilisateurs en montrant les dangers possibles chez un particulier. En Espagne, par contre, les réglementations sont plus strictes puisque les UBER sont interdits et les Airbnb ne peuvent être pratiqués que dans certaines régions et sous conditions. Mais ce n'est pas pour autant que le pays s'oppose à l'économie collaborative, au contraire il souhaite que l'économie soit en phase avec l'innovation et la modernisation. Cependant le gouvernement espagnol ressent des oppositions de certains ministres comme celui des travaux publics qui soutient les services traditionnels et le ministre de l'économie qui s'engage plus vers l'économie collaborative.

Jusqu'à aujourd'hui, la France se démène pour adapter des réglementations à la situation actuelle mais cela n'est pas toujours simple et entraîne des débats sur les limites à poser.

¹² *Syndrome d'épuisement professionnel caractérisé par une fatigue physique et psychique intense, générée par des sentiments d'impuissance et de désespoir.*

C'est ce que la loi *grandguillaume* essaye de mettre en place pour calmer la colère des taxis face aux nouveaux métiers du transport comme UBER. En effet, les différences de statut et de charge doivent être prises en main et c'est ici que la loi intervient en durcissement l'accès à la profession par un examen surveillé et un enregistrement au RSI¹³ et aux caisses d'assurance vieillesse et maladie.

D'autres, pensent plutôt que cette révolution est l'avenir et qu'il faut s'en emparer de suite pour fonder une république numérique. Le 7 octobre 2016 a été promulguée la loi pour une république numérique qui encourage cette économie et ses innovations. Le principe est de permettre à tous d'avoir accès au numérique et de favoriser la circulation de donnée et du savoir. Dans l'intérêt général, il y aura une ouverture des données publiques et la création d'un service public de la donnée et un accès libre aux écrits de la recherche publique. Cette loi concerne les administrations d'états, les collectivités locales de plus de 3 500 habitants, les établissements publics et les organismes privés chargés d'un service public. Mais que les utilisateurs ne s'inquiètent pas, des systèmes d'anonymisation seront mis en place protégeant la vie privée de chacun et les informations administratives. De plus, tout citoyen a droit à la libre disposition de ses données numériques personnelles et cela se traduit par plusieurs mesures. Tout d'abord le droit à l'oubli numérique pour les mineurs, le droit à la mort numérique et enfin la règle du secret des correspondances privées.

Il reste tout de même une loi qui soutient les plateformes au détriment des travailleurs. C'est la loi El Khomri qui s'inspire de l'administration américaine d'Obama en mettant fin au salariat et au code du travail et qui parle de « nouveau esclavagisme ». D'après cette loi, les plateformes seront protégées mais devront cotiser à certaines dépenses : pour l'assurance accidents du travail, la formation individuelle et la validation des acquis de l'expérience. Et les travailleurs eux aussi devront travailler en toute légalité en s'enregistrant. El Khomri ramènerait notre société au moyen-âge avec une économie sans contrat, sans code du travail, on parle « d'esclavage moderne ». Le principe serait de simplifier le rôle des plateformes pour laisser l'administratif au salarié, c'est-à-dire par exemple le respect du code du travail ou encore payer des cotisations sociales. Les plateformes ne sont que des intermédiaires entre les clients et les professionnels des services. Elles fixent les prix et récupèrent 20% des commissions. L'objectif premier de cette loi est de stopper les batailles de travailleurs.

¹³ Régime Social des Indépendants

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, nous pouvons affirmer que l'ubérisation touche de nombreux secteurs traditionnels et qu'il est donc essentiel de prendre en compte son ampleur et le fait que ce phénomène est récent. Il est important de distinguer cette nouvelle économie de manière positive et réfléchie, plutôt que de la subir et de chercher à arrêter sa diffusion. Il faut également reconnaître que le principe de l'uberisation est paradoxal. D'un côté, cela crée de la valeur, un revenu, et de l'autre, il déstabilise les acteurs traditionnels et remet en cause le système économique.

Nous l'avons vue, l'ubérisation est avant tout un nouveau système de consommation qui s'appuie sur la révolution du numérique, le changement des mentalités et l'évolution des modes de vie. C'est un nouveau modèle, similaire aux systèmes traditionnels que l'on connaît actuellement, mais qui réponds à l'évolution de la demande des clients. Un nouveau modèle qui séduit de par sa simplicité d'accès, l'efficacité qu'il promouvoit et l'esprit de collaboration et de confiance qu'il prône. Et c'est en cela qu'il vient déstabiliser le modèle socioéconomique français actuel considéré comme traditionnel. Ce sont des start-ups qui ont su innover et tirer profit des trois leviers cités précédemment. Des start-ups qui ont su dynamiser une révolution de la consommation à travers de nombreux secteurs en proposant des services plus « séduisants », plus « pratiques », plus « adéquats », plus « modernes » que ceux des entreprises traditionnelles. Des entreprises qui se retrouvent désormais en difficulté face ces nouveaux acteurs qui viennent s'implanter sur leur marché en chamboulant un système qui était jusqu'alors considéré comme viable. La meilleure attitude serait donc, d'après Grégoire Leclercq, d'essayer d'intégrer ce phénomène à notre économie plutôt que d'essayer de le réprimer. La France n'était pas prête pour accueillir un tel bouleversement, mais la réalité est là et nous pouvons maintenant nous demander si nous réussirons à nous adapter face à l'ubérisation dans les années à venir ? Quel sera le fin mot de l'histoire ? A suivre...

Grâce à ce projet nous avons pu mettre en œuvre, nos connaissances acquises lors des cours de management de projet. Le travail en équipe fut un élément moteur pour la réalisation de ce dossier. Nous sommes désormais capables de collaborer autour d'un sujet sur un travail donné. L'analyse de ce sujet, nous a permis de découvrir et de comprendre un nouveau phénomène. Des connaissances qui pourront s'avérer d'une certaine utilité pour notre avenir professionnel. Nous saisissons désormais un aspect des enjeux socioéconomiques actuels.



WEBOGRAPHIE & BIBLIOGRAPHIE

www.arecpc.com

www.tv5monde.com

www.greenpeace.org

www.aerobuzz.fr

www.avem.fr

www.sequovia.com

www.observeurocde.org

www.notre-planete.info

www.lesdessousdelaviation.org

www.ddmagazine.com

www.actu-environnement.com

<http://ecommerce.monster.fr>

<http://filuns.unice.fr>

<http://www.usine-digitale.fr>

<http://www.francetvinfo.fr>

<http://www.econospheres.be>

www.assemblee-nationale.fr

www.lemonde.fr

www.mutualite.fr

www.rtl.fr

www.uberisation.org

[...]

➔ « Ubérisation, un ennemi qui vous veut du bien », M. Grégoire LECLERCQ

SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe 1 : Les principaux secteurs touchés par l'ubérisation.....	3
Annexes 2 : Des résultats positifs pour UBER en France	5
Annexe 3 : Réaction des chauffeurs de Taxis face à l'apparition des VTC à Paris	6
Annexe 4 : Valorisation boursière des start-ups du numérique	7
Annexe 5 : Grégoire Leclercq et son ouvrage	9
Annexe 6 : Questionnaire à M. GAUTHIER au sujet de AirBnB	10
Annexe 7 : Bilan de l'entretien téléphonique avec M. Leclercq	12

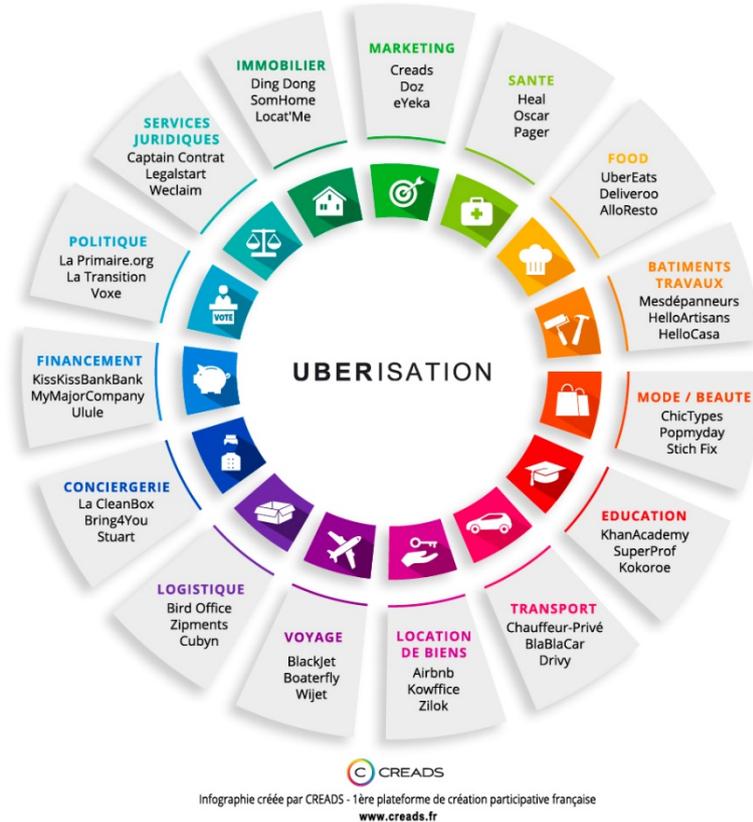
GLOSSAIRE

- VTC : Véhicule de tourisme avec chauffeur.
- Start-up : Jeune entreprise innovante, dans le secteur des nouvelles technologies.
- TIC : Technique d'information et de la communication.
- NTIC : (nouvelles technologies de l'information et de la communication) Ensemble des techniques utilisées pour le traitement et la transmission des informations.
- Fond spéculatifs : Fonds de placement à très hauts risques basé sur des techniques risquées, telles que la vente à découvert, en contrepartie et dont le rendement est élevé.
- Barrière à l'entrer : Obstacle qui rend difficile l'implantation d'une entreprise sur un marché.
- Monopole : Situation sur un marché où il y a de nombreux acheteurs et un seul vendeur.
- Oligopole : Situation sur un marché où il y a de nombreux acheteurs et peu de vendeurs.
- Inflation : Hausse généralisée et progressive des prix.
- « Unicorns » : Terme inventé par Aileen Lee En 2013, pour désigner les start-ups valorisées à plus d'un milliard de dollars.
- Emploi précaire : Ensemble des statuts d'emplois qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée.
- CDD : Emploi à durée déterminée.
- CDI : Emploi à durée indéterminée.
- RSA : Revenu de solidarité active.

ANNEXE 1 : LES PRINCIPAUX SECTEURS TOUCHES PAR L'UBERISATION



Les nouveaux acteurs de L'ECONOMIE NUMERIQUE



Infographie créée par CREADS - 1ère plateforme de création participative française
www.creads.fr

image 1 : <https://www.uberisation.org/fr/blog>

→ Les 15 secteurs les plus touchés par le phénomène d'ubérisation

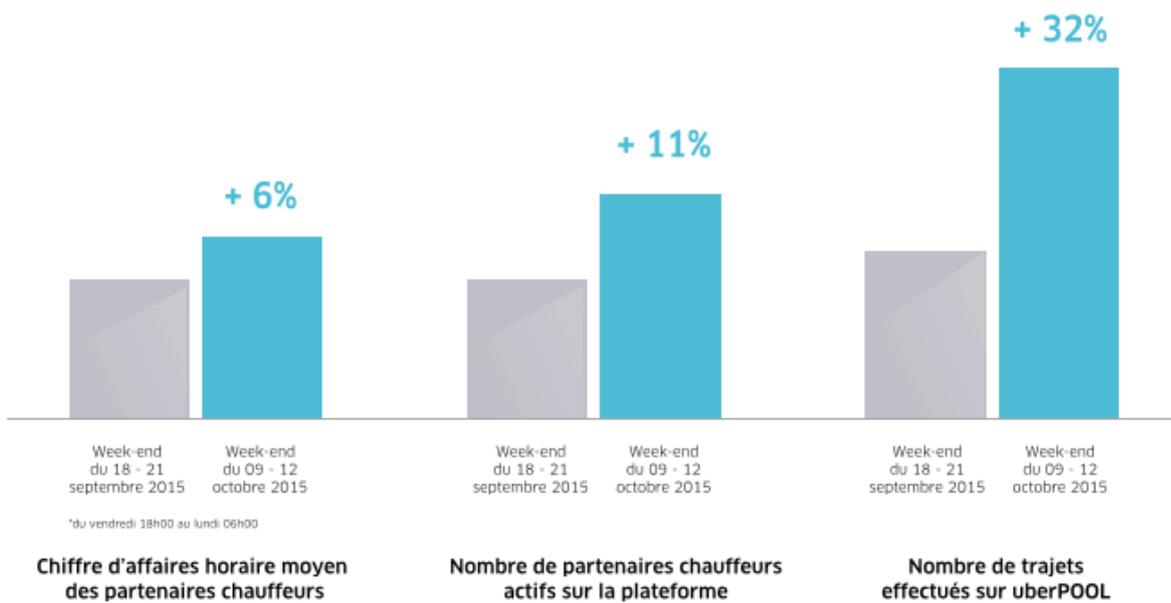
LES NOUVEAUX ACTEURS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE



Design by Creads, 1^{ère} plateforme de design participatif de France.

ANNEXES 2 : DES RESULTATS POSITIFS POUR UBER EN FRANCE

DES PREMIERS RÉSULTATS POSITIFS POUR LES PARTENAIRES CHAUFFEURS



Le 9 octobre 2015, Uber a prit l'initiative de baisser de 20% ses prix. Cela a notamment permis une nette augmentation du chiffre d'affaire des chauffeurs.

ANNEXE 3 : REACTION DES CHAUFFEURS DE TAXIS FACE A L'APPARITION DES VTC A PARIS



image 3 : <http://www.rtl.fr/actu/conso/des-chauffeurs-d-uber-manifestent-contre-la-baisse-des-tarifs-a-paris-7780085149>

Chauffeurs de taxi manifestent contre Uber le 13 octobre 2015.



Mouvement
de grève des
taxis parisiens
le 26 janvier 2016

Image 4 : <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/manifestation-de-taxis-des-chauffeurs-de-taxis-devant-la-justic-1453906449>

ANNEXE 4 : VALORISATION BOURSIERE DES START-UPS DU NUMERIQUE

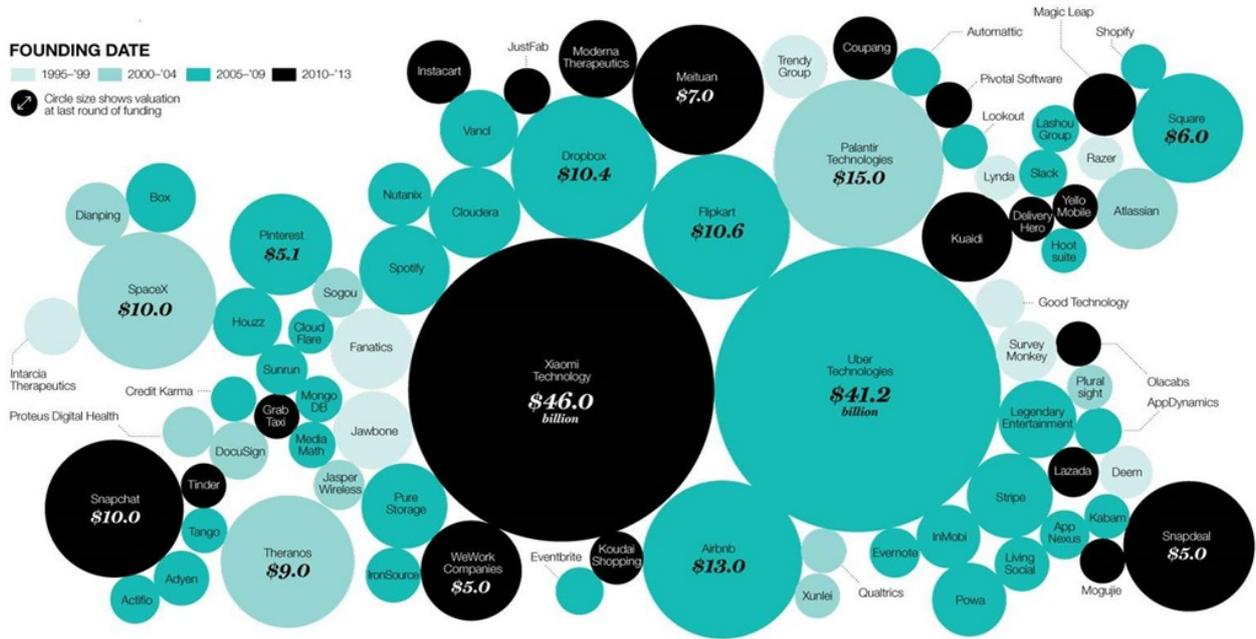


Image 5: <http://www.lescahiersdelinnovation.com/wp-content/uploads/2015/05/Unicorns-2014.jpg>

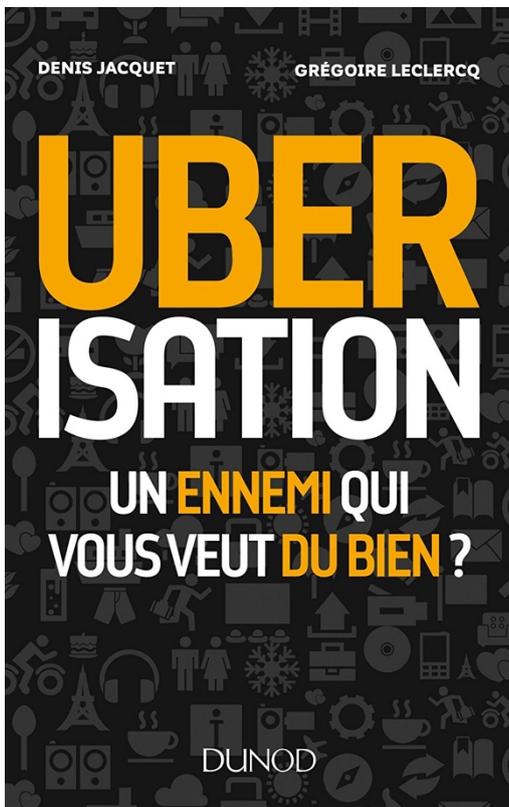
ANNEXE 5 : TABLEAU REPRESENTATIF DE LA VALORISATION DES START-UPS DE L'UBERISATION

ENTREPRISES	VALORISATION EN MILLIARDS DE DOLLARS ⁽¹⁾	SOIT UN POIDS AUSSI IMPORTANT QUE...	... MAIS BEAUCOUP MOINS POURVOYEUR D'EMPLOIS
Uber (transports)	41,2	France Télécom Orange	1 500 ⁽³⁾ contre 165 500 à France Télécom
Netflix (médias)	25,2	Saint-Gobain	2 200 contre 187 000 à Saint-Gobain
Airbnb (location immobilière)	13,0	Peugeot	600 ⁽⁴⁾ contre 190 000 à Peugeot
Flipkart (commerce Internet)	10,6	Veolia Environnement	8 000 ⁽⁵⁾ contre 203 000 à Veolia
Square (paiement mobile)	6,0	Faurecia	1 000 contre 82 000 à Faurecia
Spotify (musique)	4	BioMérieux	1 370 ⁽⁶⁾ contre 9 000 à BioMérieux
Criteo (publicité)	2,6	Air France	1 300 ⁽⁷⁾ contre 95 000 à Air France
Le Bon Coin (petites annonces) ⁽²⁾	2	Vilmorin	300 ⁽²⁾ contre 6 500 à Vilmorin

1. Estimation du magazine *Fortune*. 2. Consensus analystes et société. 3. Interview au *Wall Street Journal* de Travis Kalanick. 4. World Economic Forum 2014. 5. Salariés à temps plein (source : *The Economic Times*). 6. Statistic Brain. 7. Macroaxis.

<http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-> SEQ <http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-> * ARABIC 1

ANNEXE 6 : GREGOIRE LECLERCQ ET SON OUVRAGE



ANNEXE 7 : QUESTIONNAIRE A M. GAUTHIER AU SUJET DE AIRBNB

- Pourquoi fais-tu du Airbnb ? Depuis quand ?

Je fais du Airbnb depuis mai 2016 ! Cela me permet d'avoir un revenu supplémentaire et donc rembourser mon prêt que j'ai effectué pour l'achat de mon appartement.

- Comment communique-tu la prestation de tes services à tes clients ? (Bouche à oreille, photos, etc.)

Directement via le site Airbnb, à travers la description de mon appartement, photos...

- As-tu de la clientèle et à quelle fréquence ?

Oui je loue mon appartement en général 3 jours / Semaine voir plus quand je suis en déplacement. J'ai des demandes régulièrement.

- Quels sont les profils de client qui te contactent (en règle générale) ? Sont-ils satisfaits des services que tu proposes ?

Il y a de tout, aussi bien des jeunes que des couples avec ou sans enfants, des personnes qui viennent travailler sur Lyon, des étudiants en alternance, des personnes âgées. Oui, j'ai eu très peu de retour négatif (les clients sont de plus en plus exigeants ☺)

- En déplacement, préfère-tu te rendre dans un hôtel ou plutôt contacter un Airbnb ?

Quand je suis en déplacement professionnel j'opte pour un hôtel. Sinon en vacances entre pote prendre un Airbnb est pas mal.

- Estimes-tu faire de la concurrence aux hôtels ?

Oui car une nuit chez moi est une nuit en moins pour un hôtel

- D'après toi, pourquoi prendre un Airbnb plutôt qu'un hôtel ? En quoi les services peuvent ils se différencier ? (Avantages/Inconvénients ?)

Avantages - Le prix en général une nuit en Airbnb est moins chère qu'une nuit d'hôtel.

- La liberté dans un Airbnb : une cuisine où tu peux te faire à manger ...

- L'appart est plus grand qu'une chambre d'hôtel

Inconvénients -Facilité pour réserver via le site.

- Tu n'as pas les services d'un hôtel (restaurant, ménage, changement des draps...)
- L'accueil n'est pas le même qu'un hôtel
- La réservation est moins sécurisée (si l'hôte pose un lapin au voyageur..)

- Qui peut proposer un service Airbnb ? Quelles sont les contraintes ?

Toutes les personnes propriétaires de leur appartement

Les contraintes sont :

- Faire le ménage avant et après
- Donner les clefs
- Les voyageurs ne font pas toujours attention à l'appart et aux matériels
- Récupérer les clefs

- Penses-tu qu'à terme, ce type de logement pourrait-être une forme de tourisme alternatif ?
(Hors agence de voyage, tourisme low-cost, etc.)

Oui, il permet à certaine personne de voyager à moindre coût mais attention le logement Airbnb ne veut pas dire low-cost car tu peux trouver sur Airbnb des villas à St Bart à 3000 € la nuit.

Airbnb s'adapte à tous les types de voyageurs, c'est une force.

- Y a-t-il une certaine forme de concurrence entre Airbnb ?

Oui, il y a énormément de personne qui loue leur appartement sur Airbnb dans mon quartier par exemple. Il y a d'autres sites qui proposent des locations d'appartement pour des courts séjours.

- Pourrait-on vivre de cette prestation de service ?

Si tu as plusieurs appartements oui, en moyenne sur Lyon tu peux gagner 1200€ par mois pour un appartement de 4 personnes.

- Cherche-tu à te différencier des autres Airbnb ? (Concurrence ?)

Oui, je me suis différencié dès le début en proposant une décoration moderne, avec du mobilier haut de gamme. Cela me permet de louer plus cher que les autres et donc avoir une clientèle plus haute de gamme, plus respectueuse et donc mon appartement reste propre et je n'ai jamais de problèmes.

ANNEXE B : BILAN DE L'ENTRETIEN TELEPHONIQUE AVEC M. LECLERCQ

Qu'est-ce qui vous a poussé à créer ce site internet et à rédiger ce livre ? A qui sont-ils destinés ?
Quelles ont été vos motivations ?

Ce livre est assez général sur le sujet, on essaye de ne pas être trop technique ni trop précis. On a fait quelque chose, avec le site aussi, d'assez grand public et simple. Objectif initial c'est de faire prendre en compte la problématique de l'ubérisation à tous ceux qui de près ou de loin sont des agents économiques, que ce soient des autoentrepreneurs, parce qu'ils en sont les premiers faiseurs, que ce soient les startups, que ce soient les grands groupes, que ce soient les hommes politiques, les décideurs, les législateurs au sujet des protections sociales. L'idée c'est vraiment de faire de l'évangélisation, de la vulgarisation autour de ce qu'on présente comme une révolution industrielle, énième révolution industrielle. Cela passe par une démarche assez large parce qu'on a à la fois créé cet observatoire et cet ouvrage on a aussi organisé un évènement de réflexion à l'assemblée nationale et on continue à animer des groupes de travail ou des conférences un peu partout en France autour de ce sujet pour tous ceux qui se posent des questions. Encore une fois, ça peut être des étudiants, des grandes entreprises, des startups, des réseaux de professionnels indépendants traditionnels comme des hôteliers, des taxis, des guides touristiques ou des déménageurs. Ce peut être dans tous les métiers qui peut être se sentent sensible à ça. Et l'idée vraiment est de savoir comment cette révolution industrielle a pu les impacter ? est-ce qu'ils peuvent en tirer profit ? Quelles sont les opportunités que ça recèle ? Quelles sont les menaces qui existent ? et comment on fait pour les contrer ?

Vous les informez sur ce phénomène sans forcément en le présentant comme étant une menace mais plutôt comme une opportunité à saisir. C'est ça ?

Oui, en fait nous on pense que tous phénomènes économiques c'est d'ailleurs un peu comme toutes choses dans la vie, ce n'est jamais complètement tranché, il y a toujours des avantages et des inconvénients, toujours des opportunités et des menaces comme on dit en business. Il y a toujours finalement des choses qui sont favorables au développement et des choses qui sont au contraire plutôt défavorables ou qui mettraient en danger certains modèles préexistants. Je vais vous donner des exemples : sur l'ubérisation vous avez, assez facilement d'ailleurs, pu déterminer qu'il y avait des avantages. Le premier, évidemment, c'est le plus important, c'est que le client se retrouve au centre, le client, le consommateur a accès à un service, à un mode de consommation, à une forme

de prise en compte de ses besoins qui est beaucoup plus fluide, beaucoup plus souple, beaucoup plus ergonomique, beaucoup plus rapide, peut être aussi moins cher, (il y a du caractère traditionnel). Et notamment dans le transport, mais aussi dans la recherche d'un guide touristique, d'un lieu pour dormir quand on est en vacances. Ça c'est un vrai avantage. C'est quelques choses que les entreprises traditionnelles, pas toutes mais beaucoup en tout cas, n'ont pas réussi à faire jusqu'à lors. Et on est obligé de reconnaître que, pour le consommateur, le temps de l'ubérisation, de la plateformisation qui est terme meilleur, est favorable. Un deuxième avantage, c'est le fait que ces plateformes permettent à tout à chacun et notamment à des gens qui sont plutôt éloignés de l'emploi, qui sont plus qualifiés, qui viennent des quartiers sensibles, des quartiers populaires ou de l'immigration d'accéder plus facilement à l'activité, non pas à l'emploi mais à l'activité. Il suffit d'avoir un peu de courage, être un peu débrouillard, à la limite de savoir monter un meuble ou conduire une voiture pour être demain matin actif et de gagner un revenu grâce à cette plateforme. Là on a déjà deux avantages très importants. Par contre il y a des inconvénients, le premier c'est que ça ne crée pas d'emploi, ça a même plutôt tendance à en détruire, et on en a parlé un peu sur la fin, c'est qu'en fait sous le double coup d'effort de la robotisation et de l'algorithmie, on est capable de détruire beaucoup d'emplois intermédiaires, beaucoup d'emplois automatisables et ces plateformes font parties des secteurs qui utilisent le plus la robotisation et l'algorithmie pour justement gagner en process, gagner en rapidité, gagner en fluidité. Ça c'est plutôt un inconvénient. Finalement le progrès tel qu'on l'image, tel qu'on le conçoit avec l'ubérisation, ça aurait tendance du moins au départ à détruire de l'emploi. Le deuxième inconvénient, peut-être, c'est que ces plateformes comme elles ne créent pas d'emplois et qu'elles créent du travail indépendant à la place, elles ont plutôt tendance à minimiser la protection sociale. Aujourd'hui si vous êtes salarié, vous avez une bonne protection sociale, un salaire, un contrat à durée indéterminée, des congés payés, une bonne retraite, vous préparez une bonne retraite, vous avez le chômage, les mutuelles. Les avantages que les salariés ont maintenant depuis des années et quand vous êtes indépendants ne vous les avez pas. Pas d'aides journalières quand vous êtes malade, pas de chômage, pas de congés payés, pas de mutuelle. Et tout ça des points qui, effectivement, remet en cause notre modèle social au sens plus large, là on fait plus de la politique que de l'économie. On voit que si ces plateformes se développent et si on arrive à 2, 3, 4 millions d'indépendants en France demain, alors on aura autant de gens qui seront dans une case inférieure, mal protégée, un peu précaire de personnes qui, effectivement, ont un revenu plutôt que de ne pas en avoir mais on reste avec une protection sociale minimum.

En lien avec ce que vous venez de dire, avec la création de travailleurs indépendants et d'autoentrepreneurs, est-ce que vous pensez que l'ubérisation va en quelques sortes détruire le salariat « classique », traditionnel avec justement la protection ou tout ce qui va avec ?

Il ne faut pas imaginer que c'est l'ubérisation qui détruit le salariat. Le salariat il est d'abord et avant tout détruit, comme d'ailleurs ça l'a été pour toutes les révolutions industrielles précédentes, il est détruit par l'automatisation, la robotisation, l'intelligence artificielle, l'algorithmie, l'amélioration des process, la rapidité de calcul, tout ce qui permet à un salarié qui réalise en moyenne 25 tâches différentes par jour dont en gros la moitié sont automatisables. Tout ce qui permet au salarié de voir son activité de moins en moins pénible. Au départ c'est ça. Quand Charly Chaplin vissait les boulons aujourd'hui c'est des robots super pointus qui vissent les boulons à sa place et au lieu de trois ouvriers sur une chaîne on a un contremaître qui est capable de réparer les erreurs quand ça se met en erreur. En effet les personnes qui vissaient les boulons ne vissent plus les boulons et ont quitté le monde du travail. D'ailleurs comme les cochets ont disparu quand on a inventé l'automobile. Cela ne veut pas dire que l'ubérisation détruit tout le salariat. Et vous connaissez un peu la théorie de Schumpeter des destructions créatrices qui dit qu'il faut d'abord détruire de l'emploi pour ensuite en créer des nouveaux. Dans les plateformes aujourd'hui, vous avez beaucoup de salariés qui sont plutôt des professions très qualifiées, qui sont en général des ingénieurs, des développeurs, des chargés de marketing qui maîtrisent en fait les basics et l'expertise de la gestion d'une communauté, de la gestion des campagnes, la gestion de clients, de trafics, de criminalité. Des techniques, des technologies et des savoir-faire qui sont très pointus et qui sont accessibles à des gens souvent très diplômés et qui eux ne verront pas leur travail, du moins leur salariat détruit, en tout cas je ne crois pas. Donc on va dire que la théorie la plus probable, on est encore dans la théorie, là on fait comme si on avait une boule de cristal et qu'on prévoyait l'avenir. Dans la théorie, le plus probable c'est que les emplois surqualifiés soient de plus en plus nombreux, de plus en plus salariés, qu'il n'y ait plus d'emplois intermédiaires ou peu d'emplois intermédiaires. Et qu'en revanche il y ait de plus en plus d'emplois peu qualifiés, tout ce qui touche à la logistique, au travail manuel, tous les métiers artisanaux, ces métiers-là peut-être qu'ils seront demain en dehors du salariat c'est-à-dire dans des jobs indépendants, de freelance. Sachant d'ailleurs que nous les français on a une problématique avec cette ubérisation parce qu'on a des consommateurs qui aiment beaucoup ça, qui adore d'ailleurs tellement ils aiment. Et en même temps on a un modèle social qui n'est pas du tout prêt, le moins prêt de toute l'Europe et même de tout le monde entier, on a le modèle social le plus protecteur qui soit. En fait si on compare un peu les travailleurs indépendants dans le monde, nous on est à peu près à 8%, les anglais sont à 14%, les hollandais à 18%, les canadiens à 33% et les américains à 44%.

Finalement, ce que vous dites c'est qu'on se rend compte que c'est un peu la suite d'un processus qui s'est engagé depuis un certain moment, comme vous disiez avec l'automobile ou même il me semble que vous donnez dans votre livre l'exemple des grandes surfaces qui ont de même supprimé toutes les petites échoppes. Et donc pour vous c'est un phénomène irrémédiable qui viendrait à s'installer ? Une véritable révolution de l'économie à laquelle il vaut mieux qu'on s'adapte plutôt que lutter ou le subir.

Alors, oui en fait la méthode c'est exactement ça, la méthode que nous on préconise c'est le pragmatisme. Nous on n'est pas des économistes, on est des autoentrepreneurs et dans l'entreprise une des premières choses qu'on doit apprendre et qu'on doit mettre en œuvre tous les matins c'est le pragmatisme. Il faut donc partir du réel, de ce qui se passe vraiment sur le terrain, à partir de ce qui se passe dans le marché.

Est-ce qu'il y a eu un impact spécial sur votre profession ?

Pas dans mon travail particulièrement parce que dans le secteur de l'informatique de gestion, dans le secteur de l'informatique. Vous ne pouvez pas tout ubériser. Ce que vous êtes capables d'ubériser, c'est-à-dire de mettre sur une plateforme et d'en modifier la manière de la consommer c'est tout ce qui est service mais pas l'industrie. Moi je travaille dans l'industrie et on est moins impacté au quotidien par l'ubérisation que d'autres.

ANNEXE 9 : CAHIER DES CHARGES & NOTE DE CADRAGE

Sujet :	Ubérisation de la société, quels sont les enjeux socio-économiques ?
Responsable de projet :	Jean-Baptiste GAUTHIER
Equipe projet :	Alicia De Sousa Moreira, Jeanne Guille, Joséphine Charrière, Marylise Eynard
Date :	16 février 2017

REDACTEUR	VALIDATION
Jean-Baptiste GAUTHIER ✉ jbgauthier01@gmail.com 📁 Chef de projet	Mme. PATURAL ✉ anne.patural@univ-st-etienne.fr 📁 Commanditaire

Commentaires :	Note :
----------------	--------

Origine du projet

Étudiants en première année de DUT GACO, nous sommes amenés à travailler durant le second semestre sur un « projet tutoré ». Projet dont le sujet nous est attribué par tirage au sort sur liste de souhaits et sur lequel nous sommes évalués à l'oral et à l'écrit. Notre projet est donc fondé sur l'un des axes pédagogiques de notre formation.

Quant à l'origine du sujet, il s'agissait de notre premier vœux, désigné par concertation de l'équipe projet et sur lequel nous trouvons un intérêt commun quant aux nouvelles technologies et à leur impact sur la société actuelle.

Finalité et enjeux du projet

Le projet, faisant l'objet d'un tutorat, constitue une approche de la pratique du métier et a donc pour objectif de développer les aptitudes professionnelles liées à la conduite de projet des futurs diplômés.

Nous devons être capable de mener le projet à son terme en suivant les concepts méthodologiques acquis notamment en « Management de projet ».

Le travail en équipe, l'organisation des tâches, l'analyse d'études, la rédaction d'un dossier et la note semestrielle sont les principaux enjeux de ce projet.

Au bout de ce projet, nous devons tenir un oral face à un jury, durant lequel nous devons présenter le fruit de notre travail d'équipe, ultime étape du projet décisive pour notre note finale.

Objectif du projet

Les objectifs pédagogiques du projet tutoré sont :

- La mise en pratique des savoirs (assimilation des connaissances) et des savoir-faire (mise en pratique des concepts sans qu'il y ait nécessairement un lien avec les métiers exercés dans l'entreprise) ;
- L'expérimentation de la transdisciplinarité ;
- L'apprentissage et la mise en pratique de la méthodologie de conduite de projets : rédaction d'un cahier des charges, travail en groupe, gestion du temps et des délais, communication écrite et orale...
- Le développement des compétences relationnelles de l'étudiant : l'autonomie et le travail en équipe (initiative, aptitude à la communication, coordination, ouverture intellectuelle...)

Nous devons également être à même de répondre à une problématique posée relative à notre sujet, de présenter un raisonnement fondé et structuré dans un dossier écrit et lors d'un oral. L'objectif étant également de présenter le meilleur travail possible afin d'assurer une note "correcte" pour notre deuxième semestre.

Décisions déjà prises

Nous avons déjà fixé quelques directives. Tout d'abord, nous essayons de nous réunir une semaine sur deux, les Jeudi après-midi, durant une heure environ, afin de travailler ensemble sur le projet, de mettre en commun nos recherches et de fixer les objectifs pour la suite des travaux.

Chacun s'est également engagé à réaliser le travail qui lui était dédié avec rigueur et autonomie.

Nous voulons également établir une charte de travail en groupe, dans laquelle nous listerons les axes pédagogiques nécessaires à la réussite du projet et à la bonne ambiance de l'équipe (franchise, rigueur, motivation, ponctualité, etc.).

Les conditions matérielles de travail ont aussi été fixés, pour assurer une efficacité optimale.

Étapes déjà réalisées

Nous avons déjà constitué un dossier Google Drive, afin de pouvoir travailler à distance sur les mêmes documents et partager nos recherches. Une pochette est aussi dédiée à nos documents papier.

La note de cadrage et le cahier des charges a été rédigé.

Chacun a une fonction qui lui a été affecté.

Le calendrier a été établi.

Orientations/axes de solution envisagés

Nous encourageons la franchise au sein de l'équipe, toute remarque est admise du moment qu'elle est constructive. L'ambiance et la cohésion au sein de l'équipe est un élément fondateur pour la réussite du projet ; nous en sommes conscients, et nous y travaillons.

Chacun se doit d'être acteur du projet. Personne n'a à se décharger de certaines responsabilités, nous devons avancer ensemble, dans la même direction. Chacun est un élément clé pour la réussite du projet, et se doit d'être moteur dans l'avancement du travail et des recherches à réaliser.

Le chef de projet est là pour unifier et coordonner le travail en équipe, il veille au bon avancement du projet. Il est médiateur en cas de conflit et travaille à la bonne ambiance de l'équipe. C'est lui qui structure le travail en équipe et s'assure de la validation de chacun des livrables et objectifs. Il se porte garant du projet.

Le travail est réparti entre chaque membre de l'équipe, ainsi chacun se doit d'assumer la responsabilité du projet. La rigueur est le mot d'ordre, chacun doit « bien » réaliser le travail qui lui est confié, au risque de pénaliser l'équipe. C'est pourquoi la confiance est l'une de nos orientations pédagogiques.

Le travail sera organisé afin de bénéficier d'une marge d'erreur en cas de problème/imprévu.

Quant au sujet, nous l'avons déjà défini et délimité. Nos recherches s'effectueront à l'échelle nationale uniquement. Nous étudierons les impacts économiques de l'Ubérisation sur la société Française.

Une problématique d'ailleurs a été établie : "En quoi l'Ubérisation de la société pourrait déstabiliser le modèle socio-économique Français actuel considéré comme traditionnel ?"

Contraintes

Nous avons une deadline à respecter, un dossier à réaliser, et une soutenance orale à tenir.

Les dates sont déjà fixées ; le travail devra donc être réalisé afin de respecter chaque échéance. Des délais sont donc à tenir.

Le dossier devra être composé de 25 à 30 pages, selon des instructions bien précises (la bureautique étant notée) et rendu au format papier et numérique.

Bon nombre de consignes nous ont également été données quant au travail attendu. Consignes que nous devons respecter. Une certaine qualité est donc attendue.

Périmètre

Le projet est un travail de recherche et d'analyse, nous serons donc amenés à travailler à la BU et dans diverses médiathèques. Des heures de « projet tut » sont également prévus dans notre emploi du temps et nous avons l'habitude de nous retrouver au centre de vie pour travailler. Nous serons également amenés à travailler chez nous...

Quant au périmètre de recherche, il s'étend à toute la France. Les données seront donc récoltées au niveau national. Nous serons d'ailleurs amenés à consulter des documents et

livres, tout comme des pages web. Nous mènerons également des enquêtes auprès de spécialistes et professionnels.

Projet en cours ou à venir en interdépendance avec le projet

Il n'y a actuellement pas de projet en interdépendances avec le nôtre. En revanche, divers travaux et devoirs viendront s'ajouter au projet tutoré avec les cours.

Démarche

Le projet est fondé sur une démarche d'analyse et de recherches d'éléments (études, graphiques, reportages, témoignages, livres, enquêtes, etc.) permettant de répondre à notre problématique. L'idée étant de récolter l'information relative à un sujet donné, d'en extraire l'essentiel afin de le reformuler pour présenter un raisonnement structuré et logique relatif à une question d'actualité. Toute donnée sera tirée de "véritables études", authentiques, afin d'illustrer nos propos. Nous ne mènerons pas nos propres études... L'avis de professionnels viendra également étoffer nos recherches.

Description des différentes étapes du projet

ETAPES	LIVRABLES	ECHÉANCES	RESPONSABLE
Initialisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cahier des charges ▪ Note de cadrage ▪ Diagramme de Gantt 	30 nov 2016 7 nov 2016	Jeanne et Jean-Baptiste
Lancement	Planning		Joséphine
Suivi	Comptes rendus de réunion Suivi de réunion		Alicia et Marylise
Finalisation	Dossier de réalisation, abstract oral	16 fév 2017 6 mars 2016	Jean-Baptiste

Structure de projet/rôles et responsabilité des acteurs

ROLE	DESCRIPTION DU ROLE	PERSONNE	DISPONIBILITE
Chef de projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Motiver (team building) ▪ Organiser (répartir les différentes tâches) ▪ Communiquer ▪ Organiser des réunions ▪ Assurer le reporting ▪ Encourager le travail coopératif 	Jean-Baptiste	Permanente
Rédactrice	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Charger de rédiger les recherches ▪ Construit le dossier en fonction de l'avancement du projet ▪ Prends les notes nécessaires lors des réunions ▪ Ordinateur 	Jeanne	Jeudi après midi
Gestionnaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tient les documents papier de l'équipe ▪ s'occupe du planning et de la gestion des temps de travail 	Marylise	Jeudi après midi

Journaliste	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Charger de mener des enquêtes auprès de spécialistes ou professionnels ▪ Interview ▪ sondages 	Joséphine	Week-end
Documentaliste	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chargé des recherches documentaires ▪ Répartis les ouvrages à analyser au sein de l'équipe ▪ s'occupe des recherches à la BU avec la bibliothécaire 	Alicia	Week-end

Modalités de fonctionnement de l'équipe projet

Les heures de « projet tutoré » prévues sur notre emploi du temps seront dédiées au suivi de nos travaux par notre tuteur de projet, à la mise en commun de nos recherches et à l'organisation de l'équipe sur le travail à réaliser. L'avancement du projet sera également étudié.

Lors de nos réunions nous nous sommes fixés l'obligation de travailler avec minimum deux ordinateurs et le nécessaire de chargement.

Chaque membre de l'équipe à un rôle bien déterminé et se doit de l'assumer pour le bon déroulement du projet.

Nous avons fixé une charte pédagogique à respecter au sein de l'équipe pour assurer la bonne ambiance et la réussite du projet.

Plan de communication

Un dossier Google drive a été créé pour le partage de nos recherches et documents. Un agenda partagé a également été mis en place.

Chacun possède un Smartphone et les coordonnées de chaque membre de l'équipe pour les joindre (numéro de téléphone, adresse email, etc.).

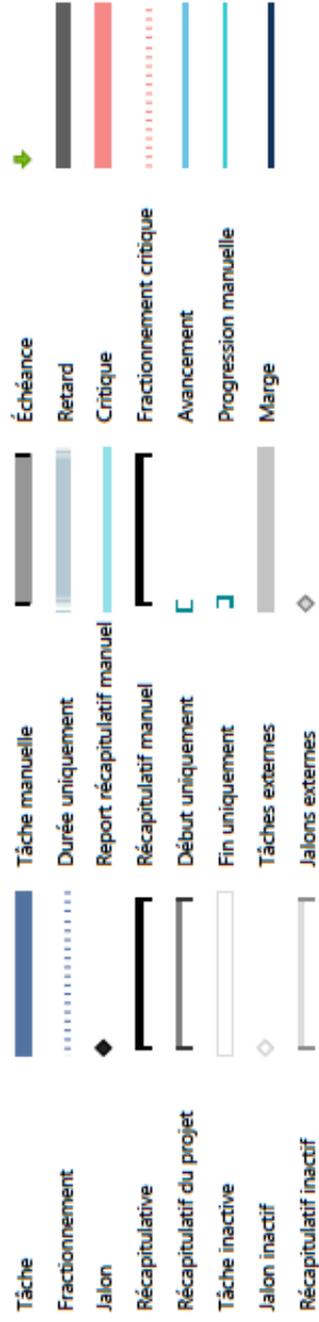
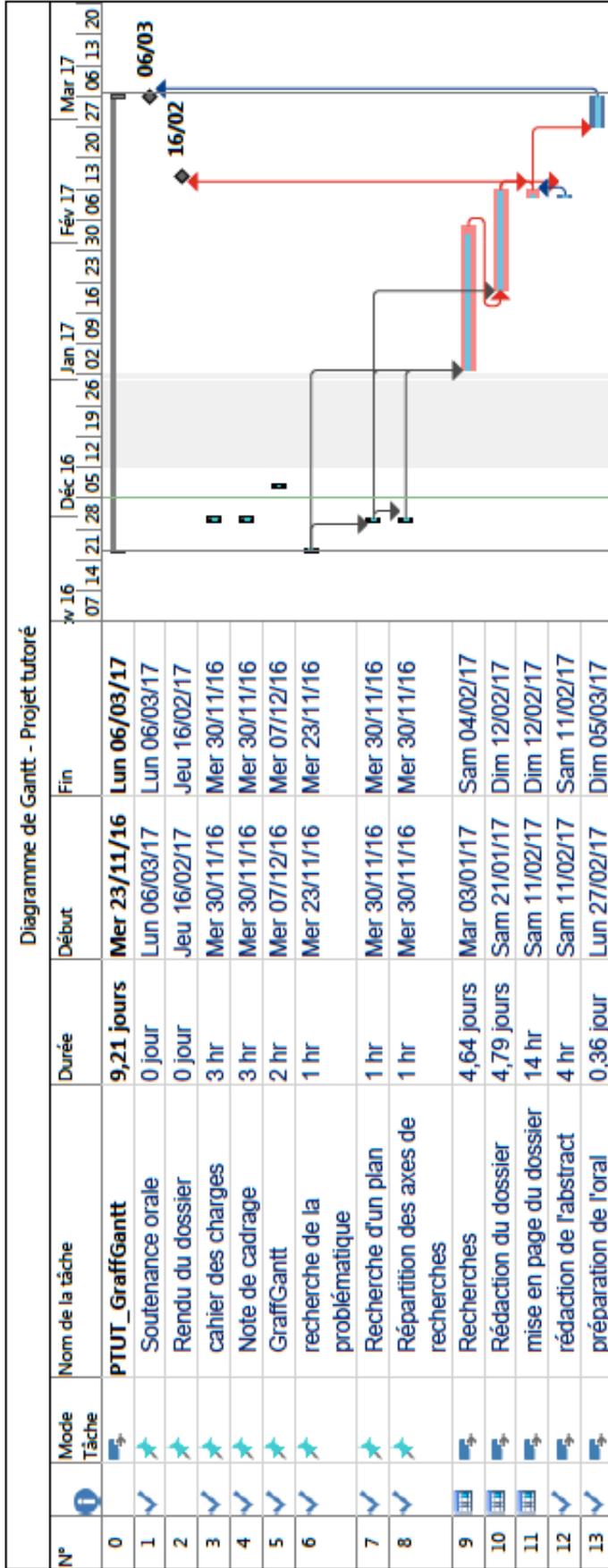
Le travail par visioconférence (Skype) est également envisageable si nécessaire.

Analyse et plan de management des risques

FACTEURS DE RISQUE	CONSEQUENCES	IMPACTS	EVALUATION DU RISQUE	PLAN D'ACTION
Absence	Retard sur le planning	Absence de recherches, documents...	Anticipation médicale...	Délégation
Indisponibilité	Retard sur le planning, report de réunion	Equipe incomplète, manques d'éléments du dossier	Anticipation, agenda...	Visioconférence, Google Drive
Perte d'un dossier électronique	Pertes de documents/recherches, retard sur le planning, dossier incomplet...	Non-respect des échéances	Duplication des documents/dossier, sauvegarde disque dure	Récupération des copies via disque/clé de secours

NOM DU PROJET	“Projet tutoré”
SUJET DU PROJET	L’Ubérisation de la société, enjeux socio-économiques
BUT DU PROJET	Concevoir une analyse d’étude sur l’Ubérisation de la société, afin d’identifier et développer une problématique de manière structurée et argumentée. Travail évalué pour notre première année de GACO. Opérer la communication en équipe
DECLENCHEUR DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • Projet tutoré de première année (travail obligatoire), • tirage au sort des sujets sur liste de vœux (1er sujet de notre liste)
CONTEXTE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • Année scolaire, • deuxième semestre
LISTE DES ACTEURS DU PROJET	<p>Comité de pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jean-Baptiste Gauthier (Chef de projet) • Mme. Patural (Commanditaire) <p>Comité de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jean-Baptiste Gauthier • Alicia De Sousa Moreira • Jeanne Guille • Marylise Eynard • Joséphine Charrière <p>Tiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme. Fournel (professeur de management de projet)
MACRO PLANNING DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • Début : 30 novembre 2016 • Fin : 6 mars 2017
MACRO PLANNING DE CHARGE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de l’oral : 15 février 2017 • Rendu du rapport écrit : 16 février 2017 • Soutenance du projet : 6 mars 2017
BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET	Aucunes dépenses n’est encore envisagé
LISTE DES LIVRABLES ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Note de cadrage • Cahier des charges • Rapport écrit et numérique • Abstract anglais • Diagramme de Gantt
CONTRAINTES	<ul style="list-style-type: none"> • Dead line • Pas de plagiat • Dossier de 25 à 30 pages • Bureautique • Abstract
DOCUMENT JOINT	Cahier des charges

Diagramme de Gantt - Projet tutoré



Projet : PTUT_GraffGantt
Date : Lun 05/12/16

Jean-Baptiste Gauthier / Alicia De Sousa Moreira / Jeanne Guille / Marylise Eynard / Joséphine Charrière

